

SOMMAIRE

@	L	e mot du Maire	1
@	U	Ine année de Conseil	
	n	nunicipal	2
0	F	inances communales	2
0	S	ervices techniques	
	n	nunicipaux	:
@	U	ne nouvelle station	
	d	'épuration	3
0	Α	ssainissement	5
0	0	rdures ménagères	6
0	É	clairage public	6
@	J	ournal de l'École 👯	7
@	É	cole buissonnière	8
@	C	entre de loisirs périscolaire	12
@	M	laison de retraite	12
@	F	oyer d'accueil médicalisé	13
0	М	létéo	13
0	É	tat civil	14
0	P	arc du Pilat	18
0	P	ortage de repas	19
0	C	entre multi-média	19
0	Ľ	ibre parole aux Associations	š
	*	Sporting-Club Piraillon	20
	7	Boule du Ternay	20
	7	Dynamique Piraillonne	21
	•	Tennis-Club Piraillon	21
	7	Académie d'Aïkido Piraillonnais	2:
	7	Ateliers Liberté	2:
	7	Syndicat d'Initiative	22
	零	Amicale Sapeurs-pompiers .	22
	豪	ADMR	23
	7	Cinémolette	24
	窄	Club Joie de Vivre	24
	7	Sou des écoles	25
	*	FNACA	25
	零	Cercle Jeanne d'Arc	25
	暈	Festival les Oiseaux rares	26
	7	Bibliothèque municipale	26
	*	L'Essaim de Julie	27
	零	1er Forum social du Pilat	27
	7	L'Oreille est Hardie	28

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Du mardi au vendredi : de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30

Le samedi de 9 h à 11 h

Permanence du Maire : mardi de 10 h 30 à 12 h et sur rendez-vous

Tél. 04 77 51 51 11

mairie.st.julien.molin.molette@wanadoo.fr

NUMÉROS À RETENIR

Mairie: Tél. 04 77 51 51 11

Fax 04 77 51 50 79

Pompiers: 18

Médecins: 04 77 51 56 55

C.H. Annonay: 04 75 67 35 00

Urgences: 04 75 33 33 33

Pharmacie: 04 77 51 51 69

Poste: 04 77 51 52 74

Culte catholique: 04 77 39 63 40

Office de tourisme de Bourg-Argental:

04 77 51 53 32



Nouvelle signalétique

Saint-Julien a été commune-pilote pour la mise en place d'une nouvelle signalétique coordonnée au niveau du Parc du Pilat.

Remerciements : la Mairie de Saint-Julien-Molin-Molette remercie Yannick Le Tord pour toutes les photos qu'elle a gracieusement données pour le bulletin municipal ainsi que pour tous les reportages photo qu'elle réalise tout au long de l'année et dès qu'il y a un événement dans le village.

En ce début d'année 2006, je voudrais vous présenter ce nouveau bulletin municipal, œuvre de la commission communication du conseil municipal que je remercie vivement.

Ce bulletin est pour vous, habitants de Saint-Julien-Molin-Molette, le moyen d'être informés sur la vie communale. Il permet également à toutes les associations de s'exprimer et de présenter leurs activités en s'intégrant davantage dans la vie communale.

Dans les deux années à venir, deux réalisations importantes vont voir le jour.

La construction d'une nouvelle école communale comprenant cinq classes avec cantine scolaire dans un parc magnifique situé à Peyronnet-le-bas.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet AEA du Péage de Roussillon.

Début des travaux prévus en juin 2006 pour mise à disposition à la rentrée de septembre 2007.

Le projet élaboré est l'aboutissement d'un important travail de concertation conduit entre la collectivité, les parents d'élèves et le monde pédagogique.

Deuxième projet important, la construction d'une nouvelle station d'épuration de type "filtres plantés de roseaux" sur le versant du Pontin, et d'une capacité de 1500 équivalents-habitants. Cette opération sera programmée en 2007, avec l'aide du Syndicat des Trois Rivières. Le projet d'un réseau de transfert prévu initialement est abandonné car trop onéreux pour la commune.

Dans les deux ans à venir un nouveau lotissement verra le jour sur la commune.

Nous avons la chance de vivre dans une région agréable avec une qualité de vie très appréciable. Encore faut-il poursuivre nos efforts pour favoriser le logement, pour retenir les gens dans la commune et en inviter d'autres à s'installer.

Pour cela la commune va vendre des terrains à Pré-Battoir pour la réalisation d'un lotissement ainsi que d'habitations en location.

À l'aube de cette nouvelle année, le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter tous nos vœux. Que cette nouvelle année vous garde en bonne santé et vous apporte joie et bonheur.

Gardons aussi en mémoire tous ceux qui, au travers des associations, nous aident au quotidien dans la gestion et l'animation de la commune.

Bonne année 2006.

François TIOLLIER



Une année de conseil municipal

13 janvier 2005

Demande de subvention "dotation globale d'équipement 2005" pour

- Le trottoir de l'avenue de Colombier
- Le parking de la maison de retraite
- L'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de téléphone route de Colombier

24 février 2005

- Désignation du cabinet AEA pour la maîtrise d'œuvre de la nouvelle école
- Adhésion au groupement de commande pour l'achat de l'électricité
- Vente du terrain de camping à Monsieur CAVY

24 mars 2005

 Approbation des budgets de fonctionnement et d'investissement 2005

- Acquisition du terrain pour la construction de la nouvelle école à Peyronnet-le-Bas
- Décision de vendre du terrain à Pré Battoir pour la réalisation d'un lotissement

11 mai 2005

 Approbation du compte administratif 2004 à l'unanimité

15 juin 2005

- Avis favorable au projet de déclaration d'intérêt général des travaux de restauration des rivières prévu par le Syndicat des 3 Rivières
- Désignation du bureau de contrôle technique pour le suivi des travaux de la nouvelle école

26 juillet 2005

- Approbation des rapports annuels de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement
- Approbation de l'avant projet som-

maire de l'école publique

4 septembre 2005

- Approbation des budgets supplémentaires 2005
- Assainissement programme 2005 approbation du projet estimé à 154 000 €
- Présentation du programme d'assainissement 2006
- Présentation du programme voirie 2006

16 novembre 2005

- Attribution du marché de l'assainissement 2005
- Décision de construction d'une nouvelle station d'épuration
- Approbation de l'avant-projet détaillé de la nouvelle école publique

22 décembre 2005

 Prorogation du "contrat enfance" pour une durée de 2 ans

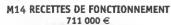
Finances Communales 2005

Les finances de notre commune sont regroupées en deux budgets (Budget M14, Eau et Assainissement). Dans chacun des deux vous trouverez une partie intitulée Fonctionnement et une autre Investissement. Cette année 2005 a été modeste en investissements pour ces deux budgets car nous nous préparons à deux grosses opérations dans un avenir proche : une école et une station d'épuration.

Budget M14:

1/ Fonctionnement:

Les deux graphes donnent la répartition des recettes et des dépenses de fonctionnement réellement effectuées à la mi-décembre 2005. L'écart entre les deux permettra de financer les investissements.





Les diverses dotations et participations sont essentiellement versées par l'état et une par la communauté de communes.

Le chapitre *Divers Produits* couvre des entrées allant des redevances du CLSH*, aux locations de garage et toutes celles dues pour occupation du domaine public.

M14 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 615 000 €



Le chapitre Charges Générales englobe les dépenses générales indispensables au bon fonctionnement de nos services : électricité, carburants, fuel, téléphone, courrier, transport, alimentation, petit outillage, fournitures (scolaires, de bureau, de voirie), mais aussi les entretiens divers (bâtiments, voiries, matériels, maintenance informatique...), les frais de la cantine scolaire, les publications, les fêtes et cérémonies et les primes d'assurance.

Le chapitre *Gestion Courante* comprend les indemnités des élus, la cotisation pour le service incendie au département, et les subventions aux associations.

2/ Investissements:



La principale opération d'immobilisation de biens est l'achat du terrain pour l'école (120 610 €). Les autres sont l'éclairage du terrain de tennis (21 570 €) et les achats d'outillage et de matériel de bureau.

Sous *Réalisations en Cours* nous trouvons les créations de voirie, de trottoirs, le parking du cimetière, l'aménagement de la maison des associations et les premiers frais de construction de la future école.

* Centre de Loisirs sans Hébergement

Finances communales (suite)

Eau et Assainissement:

Aucun investissement n'a été entrepris au cours de cette année.

Les dépenses d'exploitation (de l'ordre de 100 000 €) sont essentiel-

lement constituées des frais de réparation et d'entretien (64 400 €), le reste couvre les impôts et taxes, les frais financiers et d'honoraires, l'achat de compteurs d'eau.

Le principal des recettes (155 600 €) provient de la vente de

l'eau et des prestations associées. L'excédent de fonctionnement sera mis en dotations en prévision de la construction d'une nouvelle station d'épuration.

- Débroussaillage du parc qui recevra

Pierre SCHMELZLE



Services techniques municipaux

2005 a été marqué par l'absence pour longue maladie de Jean-Paul sur la quasi-totalité de l'année. Souhaitons qu'une meilleure santé lui permette de satisfaire, tout au long de l'année 2006, son envie irrépressible de travailler au service de la commune.

Une nouvelle station d'épuration à Saint-Julien

La commune est équipée d'une station d'épuration ancienne, de type boues activées, qui présente de nombreux dysfonctionnements. La station ne génère en effet aucun abattement de la pollution. La qualité du Ternay en aval de la station est médiocre. L'impact de la station sur le milieu naturel est important. Dans le contrat de rivière CANCE-DEUME/DEÔME/TORENSSON de février 2004, il était prévu la mise en place

Avec l'aide d'un jeune de la commune pendant l'été et d'un employé de la Communauté de communes un jour par semaine pendant les six premier mois de l'année, Bernard, Christian et Laurent se sont démenés pour faire face aux travaux courants. Ils ont aussi réalisé quelques extras :

- Aménagement de trémies pour le sable, le gravier et le sel de déneigement vers l'entrée du nouveau cimetière; remplacement de la haie qui dépérissait par un mur maçonné et mise en forme du terrain pour la réalisation d'un parking et d'un coin propreté au début 2006.
- Réalisation place Bancel d'une "canisette" (petit coin pour chiens) dont tous les utilisateurs potentiels n'ont pas encore repéré l'entrée!
- Aménagement d'un appartement au 3º étage de la Maison des Associations qui est occupé depuis fin novembre.
- Installation d'un filet pare-ballons sur la lisière sud du terrain de foot.
- Création d'un trottoir en béton désactivé devant les courts de tennis.

Finition des trottoirs de l'avenue de Colombier en béton désactivé.
Qu'il me soit permis ici de les féliciter pour toutes ces réalisations et de les remercier tous pour leur disponibilité tout au long de cette année très mouvementée.

la nouvelle école.

Paul THIOLLIÈRE



d'un réseau de transfert entre Saint-Julien-Molin-Molette et le collecteur du SIVU DEUME-CLAIRE (Syndicat intercommunal qui gère le transfert des eaux usées de différentes communes vers la station d'épuration d'ANNONAY); le SIVU DEUME-CLAIRE étant maître d'ouvrage. Le coût de cette opération correspondait au coût de la création d'une nouvelle station d'épuration.

Nous avons reçu une nouvelle proposition de coût en octobre 2005 de la part du SIVU DEUME-CLAIRE nous demandant de participer financièrement au doublement de leur collecteur sur le secteur Bria-Vidallon, et le prolongement du collecteur en rive gauche de la Deume à l'entrée d'Annonay.

La participation globale de la commune de Saint Julien devait s'élever, après subventions, à 230 900 €. Devant cet état de fait, le Conseil municipal a décidé au cours de la séance du 16 novembre 2005, de construire une nouvelle station d'épuration d'une capacité de 1500 équivalents-habitants de type "filtres plantés de roseaux" sur le versant du Pontin.

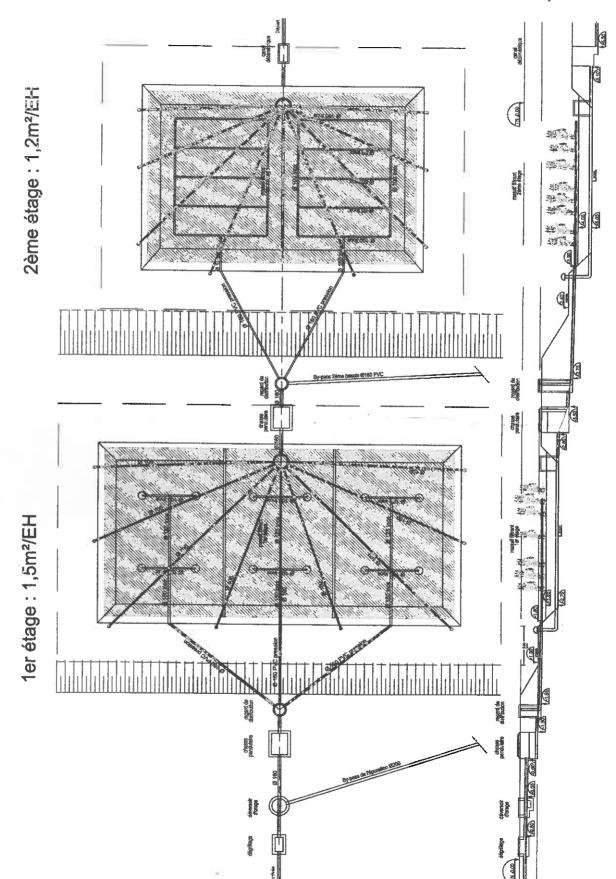
Il devrait rester à la charge de la commune, après subventions, 165 000 € ; soit une économie de 65 900 € par rapport à la première solution.

Le procédé choisi de "filtres plantés de roseaux" est un procédé écologique et rustique qui s'appuie sur des mécanismes naturels pour l'épuration des eaux usées et a de multiples avantages :

- Pas de boues mais un compost de qualité,
- Aucun risque d'odeurs,
- Simplicité d'entretien,

- Faible coût d'exploitation,
- Parfaite intégration paysagère,
- Très bonne performance épuratoire. Cette nouvelle station sera opérationnelle courant de l'année 2007.

François TIOLLIER



Un nouveau service public

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Non Collectif du Pilat (SIANC du Pilat) pour le bon fonctionnement de votre Assainissement Non Collectif

La ressource en eau est un enjeu majeur pour la collectivité. La loi sur l'eau de 1992 a défini les moyens à mettre en œuvre pour la préserver. Dans ce cadre, il a été confié aux communes de prendre en charge la création d'un service ayant pour missions d'informer, d'aider, de conseiller les administrés et d'effectuer le contrôle technique de toutes les filières d'assainissement non raccordées au réseau public de collecte des eaux usées.

Afin de se doter d'un service compétent et de minimiser les coûts relatifs au fonctionnement d'un tel service, trente-trois communes du territoire du Parc du Pilat se sont regroupées et ont créé le SIANC du Pilat. Ce service aura en charge dès 2006 d'effectuer les contrôles rendus obligatoires par la réglementation, à savoir :

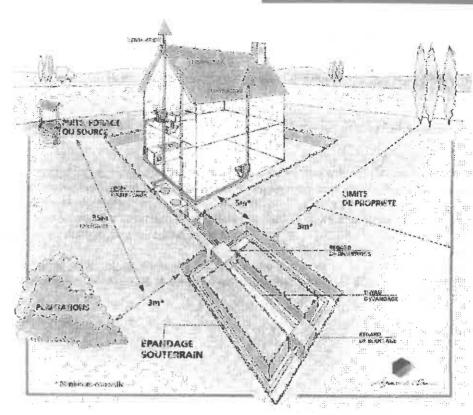
Pour les habitations existantes étant en Assainissement Non Collectif

• contrôle de bon fonctionnement et d'entretien d'une installation : effectué lors d'une visite, celui-ci a pour but de vérifier le bon état des ouvrages et, le cas échéant, de conseiller l'usager pour une éventuelle réhabilitation.

Cette visite aura lieu environ tous les quatre ans, l'usager en sera informé par courrier 15 jours avant.

Pour la création ou la réhabilitation d'un dispositif d'Assainissement Non Collectif:

L'usager doit retirer et déposer en Mairie ou auprès du SIANC du Pilat un dossier de "déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif", le service devra alors effectuer les contrôles suivants:



• contrôle de conception et d'implantation : il a pour but de vérifier que les éléments retenus par l'usager lors de la déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement sont conformes à la réglementation en vigueur (instruction du dossier).

L'avis du service, nécessaire à l'exécution des travaux et dans le cadre d'un dépôt de permis de construire à la délivrance de ce dernier, sera adressé à l'usager.

• contrôle de bonne exécution des travaux : effectué lors d'une visite de chantier, il permet de vérifier que les éléments retenus par l'usager et acceptés par le service, lors de la déclaration d'installation, soient respectés.

Le SIANC du Pilat est un Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC). À ce titre, son budget doit être équilibré en recettes et en dépenses. Son financement donne lieu à des redevances qui sont perçues auprès des usagers.

Le montant de ces redevances est forfaitaire et varie selon la nature des opérations de contrôle :

1. Redevance annuelle Elle s'applique aux habitations existantes étant en Assainissement Non Collectif:

 contrôle de bon fonctionnement et d'entretien d'une installation - prix forfaitaire de 25 euros la redevance annuelle est à la charge de l'occupant des lieux (propriétaire ou locataire) résidant au premier janvier de l'année considérée.

2. Redevances ponctuelles Elles s'appliquent lors de la réation ou la réhabilitation d'une filière d'Assainissement Non Collectif:

- contrôle de conception et d'implantation d'une installation (instruction du dossier)
 - prix forfaitaire de 50 euros
- contrôle de bonne exécution des travaux (visite de chantier)
 - prix forfaitaire de 100 euros

les redevances ponctuelles sont à la charge du propriétaire Pour de plus amples informations le service se tient à votre disposition :

SIANC du Pilat - 2 rue Benaÿ 42410 Pélussin Tél. 04 74 2064 75

e-mail : contact@sianc-pilat.fr
Les communes membres du SIANC du
Pilat :

Ampuis, Le Bessat, Bourg-Argental, Burdignes, La-Chapelle-Villars, Chuyer, Colombier, Condrieu, Doizieux, Farnay, Graix, Les Haies, Longes, Loire-sur-Rhône, Malleval, Marlhes, Pavezin, Planfoy, Roisey, Saint-Appolinard, Saint-Julien-Molin-Molette,
Saint-Paul-en-Jarez, Saint-Pierre-de-Bœuf, Saint-Régis-du-Coin,
Saint-Romain-en-Gal,
Saint-Romain-les-Atheux,
Saint-Sauveur-en-Rue,
Sainte-Croix-en-Jarez, Tarentaise,
Trèves, Tupin et Semons,
La Valla-en-Gier, La Versanne.

Exemple d'une filière d'assainissement non collectif

(l'épandage par tranchées d'infiltration)

Les tranchées d'épandage reçoivent les effluents de la fosse toutes eaux. Le sol en place est utilisé comme système épurateur et comme moyen dispersant. Conditions de mise en œuvre :

L'épandage par tranchées d'infiltration doit être réalisé par l'intermédiaire de tuyaux placés horizontalement dans un ensemble de tranchées.

Les tuyaux d'épandage doivent avoir un diamètre au moins égal à 100 mm. Ils doivent être constitués d'éléments rigides en matériaux résistants munis d'orifices dont la plus petite dimension doit être au moins égale à 5 mm.

La longueur d'une ligne de tuyaux d'épandage ne doit pas excéder 30 m.

La largeur des tranchées d'épandage dans lesquelles sont installés les tuyaux est de 0,50 m minimum. Le fond des tranchées est garni d'une couche de graviers lavés.

La distance, d'axe en axe, des tranchées doit être au moins égale à 1,50 m.

Un feutre imputrescible doit être disposé au-dessus de la couche de graviers.

L'épandage par tranchées d'infiltration doit être alimenté par un dispositif assurant une égale répartition des effluents dans le réseau de distribution.

Dimensionnement:

La surface d'épandage est fonction de la taille de l'habitation et de la perméabilité du sol. Elle est définie par une étude pédologique à la parcelle.

Ordures ménagères

Comme vous le savez, le SICTOM VELAY PILAT a été créé le 1^{er} janvier 2003. Depuis ce jour, de nouvelles installations ont vu le jour :

- Avril 2004, ouverture de la déchetterie du canton de Bourg-Argental, au lieu-dit "le Noharet" en direction de St-Sauveur-en-Rue, ouverte 4 jours par semaine, les lundi, mercredi, vendredi et samedi; horaire d'hiver (du 16 septembre au 14 mai) de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h; horaire d'été (du 15 mai au 15 septembre), de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- Juillet 2005, ouverture de la déchetterie du canton de St-

Genest-Malifaux.

Trois points de tri sélectif sont à votre disposition à St-Julien :

- Place Louis Bancel.
- Pont du Moulin
- Pré-Battoir (près du camping)

Le premier lundi de chaque mois, un ramassage d'encombrants est effectué sur la commune. S'inscrire en mairie pour en bénéficier.

Nous vous demandons d'utiliser au mieux ces services. Il faut savoir que plus l'on triera correctement nos déchets (verre, plastique, emballage carton, etc.), plus cela apportera des recettes au SICTOM et pourra éviter des hausses de taxes.

Ne mettez pas des cartons dans les

containers à ordures ménagères, pensez aux bacs sélectifs ou mieux, portez les à la déchetterie. St-Julien est en effet le mauvais élève sur ce point là.

Attention! Les abords du point sélectif du Pont du Moulin sont très sales. Si les bacs sont pleins, ne laissez pas vos cartons par terre, emmenez-les vers un autre point de tri. Les employés communaux ne sont pas vos larbins.

Nous comptons sur votre compréhension et nous vous en remercions par avance. Nous espérons que 2006 sera une année d'amélioration.

LE RESPONSABLE

Éclairage public

L'année 2005 se termine. Elle n'a pas vu se réaliser des travaux sur notre commune.

Par contre, début 2006, nous aurons un chantier important sur la route de Colombier, à partir de la rue Pré-Martin jusqu'à la sortie sud-ouest de l'agglomération.

- Travaux de mise en souterrain de lignes électriques et téléphoniques,
- Installations de lampadaires et luminaires identiques à ceux de la rue de la Condamine.

Ces travaux sont conduits en coordi-

nation avec ceux de séparation des eaux pluviales de la Montée de Drevard, ceci afin d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration.

Le budget prévisionnel de ces travaux d'électricité est estimé à 170 095 € subventionné à près de 55%, soit une part communale de 75 663 €.

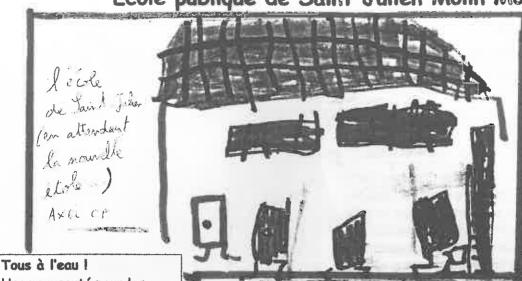
La commune de St-Julien-Molin-Molette possède 347 points lumineux (inclus projecteurs, fontaine, église, terrain de foot, tennis) avec une maintenance à 16 € par luminaire et par an, soit 5 552 €. Ces points lumineux, puissance et consommation, ont coûté à la commune 12 542 € en 2004.

Comme beaucoup d'autres villages, St-Julien illumine les rues en période de fin d'année ce qui donne un air festif à notre commune. Ceci n'est pas gratuit et en 2004 nous avons réglé la somme de 4 600 € pour ces illuminations.

Enfin je vous rappelle que si vous remarquez des anomalies sur le réseau (luminaires en panne, etc.), vous voudrez bien le signaler au plus vite en mairie.

Le Responsable, C. RAGONNEAU

Ecole publique de Saint Julien Molin Molette



Pour l'année 2005-2006. l'école accueille 101 élèves (deux de plus que l'année dernière). 30 en maternelle (Mme Tardy), 25 en GS/CP (M. Gonzales, directeur), 25 en CE1/CE2 (Mme Prost) et 21 en CM1/CM2 (Mmes Masson et Roméas).

Une nouveauté pour les élèves de l'école puisque les élèves des classes de GS/CP de CE1/CE2 et de CM1/CM2 sont allés pendant dix semaines consécutives à la piscine de Vaure d'Annonay. Cette activité sera reconduite les années suivantes pour permettre aux jeunes élèves de l'école de progresser.



Depuis maintenant deux ans, les trois classes de primaire (GS/CP, CE et CM) ont la chance de participer au projet « Ecole et cinéma » en partenariat avec le cinéma le France à Saint-Etienne « Cinémolette ». Ils ont la chance de découvrir les grands classiques du cinéma. Au programme cette année, les aventures de Pinocchio, l'argent de poche, mon voisin Totoro...

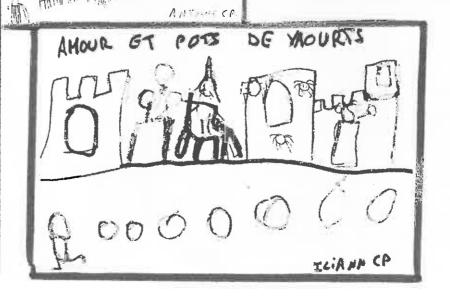


people at times Jac Alex

Fête de Noël

Cette année, les élèves ont particulièrement apprécié le spectacle de Noël « Amours et pots de Yaourt ». Le Père Noël a été particulièrement généreux puisque chaque élève a reçu un cadeau et l'école de nombreux jeux (éducatifs et pédagogiques bien sûr...).

A noter l'organisation particulièrement efficace du Sou des Ecoles.



École buissonnière

L'école communale est coincée dans les murs, la prochaine sera cachée dans les buissons.

En 2004, pour répondre à l'augmentation des effectifs et aux insuffisances des bâtiments existants, l'équipe municipale a décidé de construire une nouvelle école.

Aidés par Yves SOULIE de la cellule "constructions publiques" de la Direction départementale de l'Équipement (DDE), nous avons dans un premier temps modifié le Plan d'Occupation des Sol (POS) qui ne permettait pas de réaliser de construction sur la parcelle retenue. Puis nous avons mené une étude de programmation afin de définir le cahier des charges et les conditions d'aménagement de cette école.

Nos objectifs sont les suivants :

- Construire une école comprenant cinq classes
 (2 maternelles et 3 primaires) et une cantine.
- Livrer le bâtiment pour la rentrée de septembre 2007.
- Prévoir la possibilité de créer une 6° classe.
- Associer un paysagiste au projet pour intégrer l'école au site et permettre la réalisation ultérieure d'un parc ouvert au public.

Le cabinet d'architecture AEA a été retenu pour la réalisation de ce projet. Nous avons travaillé tout au long de l'année 2005 avec ce cabinet, et ponctuellement avec l'inspection d'académie, les instituteurs et les parents d'élèves, pour arriver, dans les délais que nous nous étions impartis, à la validation de l'avant projet détaillé et au dépôt du permis de construire en octobre 2005. Les appels d'offre vont être lancés en février pour un chantier qui commencera en mars 2006 et s'étendra sur quatorze mois.

Pendant l'hiver 2005/2006, les bûcherons devront abattre une cinquantaine d'arbres pour laisser la place à l'école, à une voie nouvelle et aux nécessaires emplacements de stationnement.

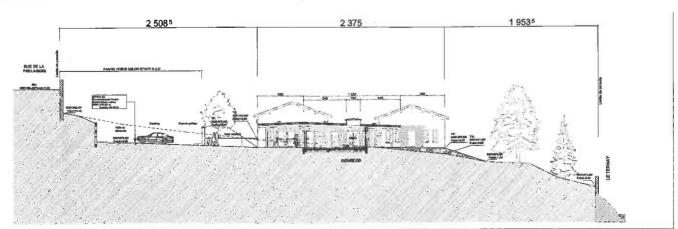
Le bâtiment tel qu'il est présenté dans les planches ciaprès doit être livré en mai 2007 pour un emménage-



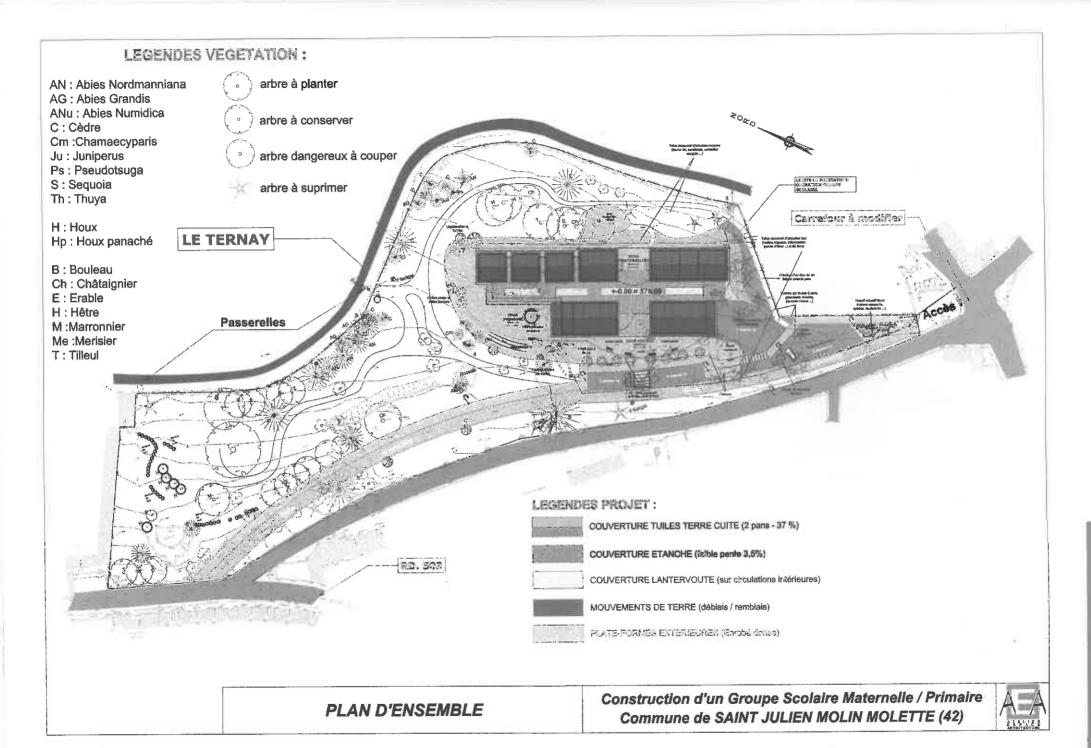
ment pendant les vacances scolaires.

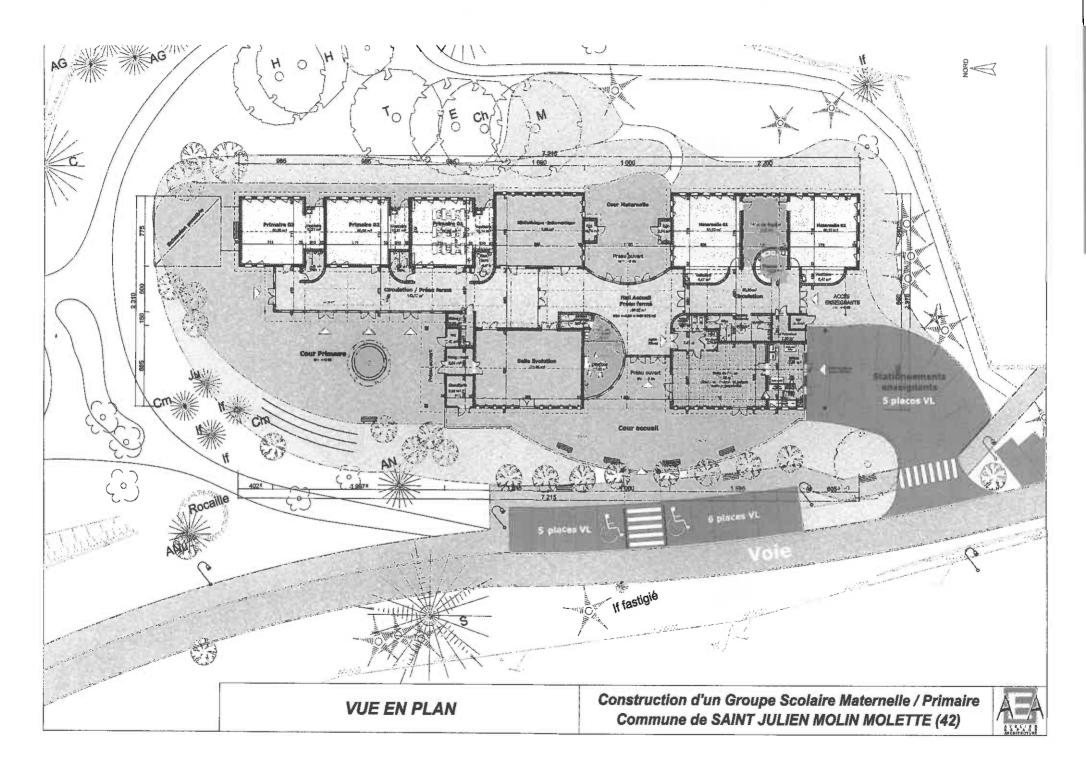
La réalisation de l'école en elle-même représente plus de 800 m² couverts et 1000 m² extérieurs aménagés pour un coût de 1,3 millions d'euros. La réalisation des voiries d'accès automobiles et piétonnières, les parkings et le raccordement aux réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, téléphone et éclairage public) engloutira un budget de 130 000 euros.

Ce projet ambitieux, qui pèsera lourdement sur les finances communales, nous a semblé indispensable pour donner les moyens de la réussite aux nombreux enfants de notre collectivité. Gageons que c'est avec plaisir que, par le chemin des écoliers, ils rejoindront leur nouvelle école "buissonnière".











FACADES

Construction d'un Groupe Scolaire Maternelle / Primaire Commune de SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE (42)





Les temps... forts du centre de loisirs périscolaire

Je m'inscris

Tu t'inscris et nous nous retrouvons de 7h20 à 8h20 pour l'accueil du matin et de 11h30 à 13h30 pour partager le repas ou encore de 16h30 à 18h.

Je joue

Tu joues

Nous jouons parfois au Calvaire, parfois à l'agorespace et d'autres fois au Parc.

Je mange

Tu manges

Nous mangeons les repas préparés au Collège du Pilat

Je suis responsable

Tu es responsable

Nous sommes responsables à notre table et enlevons le couvert et veillons au calme.

Je cuisine

Tu cuisines

Nous cuisinons de drôles de gâteaux d'anniversaire

Je crie

Tu cries

Nous crions et c'est là que des règles de vie en collectivité sont établies.

Je chante

Tu chantes

Nous chantons autour de la table et même dans la rue

Je danse

Tu danses

Nous dansons le Madisson, des danses country avec des chapeaux de cow-boys J'écoute

Tu écoutes

Nous écoutons des petites histoires autour de l'animatrice

Je peins

Tu peins

Nous peignons de jolis sujets de Noël mais aussi pour la fête des papas et des mamans.

Travaux d'humanisation de la maison de retraite "Le Val du Ternay"

Le projet, dont le bulletin municipal s'était fait l'écho lors de l'été 2001 est enfin devenu réalité après une longue gestation. Il est vrai que l'obtention des différentes autorisations nécessite un travail administratif important et que les contraintes techniques pour ce type d'opérations sont particulièrement lourdes.

Après avoir obtenu le permis de construire et bouclé le plan de financement, les travaux ont pu démarrer courant décembre 2004 avec la démolition des immeubles situés sur les terrains adjacents à l'établissement. Le terrassement était ensuite effectué en janvier avant que les intempéries ne bloquent le chantier pendant quelques semaines.

Bénéficiant d'un temps beaucoup plus clément l'entreprise de maçonnerie a pu rattraper le retard et d'ici fin novembre la totalité du bâtiment neuf sera couvert. Les entreprises de second œuvre se sont mises au travail et d'ores et déjà le cloisonnement, l'électricité, la plomberie et le chauffage sont en cours d'installation.

L'objectif est de terminer cette première partie vers mai juin 2006 afin de transférer les 31 résidents actuellement hébergés dans le bâtiment de 1982 vers la partie neuve.

Le bâtiment neuf comporte 32 chambres à 1 lit de 20 m² avec cabi-

net de toilette et douche, des salles à manger et salons à chaque étage, un ascenseur, la blanchisserie, les réserves, l'atelier, la nouvelle chaufferie, le garage ainsi que différents locaux à usage du personnel.

La deuxième tranche pourra débuter dans le bâtiment de 1982 avec dans un premier-temps le maintien d'un accès entre les bâtiments par le sous-sol, puis les travaux de restructuration des différents niveaux. Le calendrier des opérations prévoit 9 à 10 mois de travaux et une livraison vers mars 2007. Il restera alors à réaliser la dernière tranche de travaux dans la partie la plus ancienne du bâtiment pour une livraison définitive vers la fin de l'année 2007.

Le montant des travaux s'élève à près de 4 millions d'euros avec des financements de l'État, de la Région, du Conseil général de la Loire, de la CRAM Rhône-Alpes, des organismes de retraite complémentaire des résidents, des prêts de la Caisse d'Épargne de la Loire, du Crédit local de France, et la prise en charge de certains aménagements extérieurs par la commune de St-Julien-Molin-Molette. La livraison de la première partie du bâtiment s'accompagnera également de la mise en service d'un parking permettant un stationnement plus aisé du personnel et des visiteurs. À noter également que la capacité de l'établissement restera de 80 lits mais avec 66 chambres à 1 lit et 7 chambres à 2 lits.

Le Directeur. Gérard MOUTOT



Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) du Pilat

Après avoir pris possession de ses nouveaux locaux au mois de mars dernier, le Foyer d'Accueil Médicalisé du Pilat accueille en fin d'année 2005 trente-six résidents. Il atteindra sa pleine capacité lorsque les dernières admissions seront prononcées au début 2006. Ce seront alors 40 personnes adultes handicapées qui auront élu domicile à St-Julien-Molin-Molette.



Le 16 septembre 2005 le FAM était inauguré par notre député en présence de nombreux élus de la Communauté de Communes des Monts du Pilat, du directeur de la DDASS. Le personnel et les résidents accueillaient les invités qui ont pu effectuer une visite guidée des locaux. Un lâcher de ballons a ponctué l'inauguration officielle de ce bel établissement.

Au cours des discours il a été rendu hommage à la persévérance de tous ceux qui ont obstinément conduit ce projet depuis son éclosion. Une mention toute particulière a été adressée à Messieurs TENTORINI et MOUTOT qui se sont succédé comme directeurs.

Les 4 unités sur lesquelles sont accueillis les résidents sont toutes opérationnelles depuis le 3 novembre dernier, date de la mise en service des 10 derniers lits. Les admissions s'effectuent parallèlement au recrutement de personnels.

À ce jour, plus de 55 personnes travaillent au foyer dont une vingtaine à temps partiel. Le recrutement des personnels est principalement local puisque la plupart des salariés résident dans la Communauté de communes des Monts du Pilat. Tous les métiers du secteur médico-social sont représentés : médecins, paramédicaux, aides soignants, agents des services hospitaliers, cuisiniers, lingères, secrétaires, femmes de ménage.

L'accompagnement des personnes accueillies est principalement axé sur le bien être

de la personne grâce aux soins prodigués par le personnel du foyer. Les résidents se voient aussi proposer de multiples activités adaptées à leur niveau de handicap telles que la peinture, la natation, l'équitation, et le cyclisme en collaboration avec les cyclotouristes d'Annonay.

Le 16 décembre était un jour de fête au foyer puisqu'à l'occasion de la fête de Noël, les professionnels du foyer ont accueilli les familles des résidents lors d'un après-midi festif animé par un magicien de renommée internationale.

Bienvenue au nouveau Directeur

Depuis le mois d'août, Monsieur BEASSE dirige le FAM du Pilat. Il est issu de l'École Nationale de la



santé Publique où il a obtenu en 1999 son Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement Social (CAFDES) et un DESS "Droit de l'Action Sociale". Il a ensuite passé deux ans à ARRAS comme directeur des ressources humaines dans un établissement public départemental chargé de l'accueil de l'enfance et de l'adolescence handicapées avec la gestion de 550 agents, 16 instituts médico-éducatifs du Pas-de-Calais. De 2001 à 2005 il a été directeur adjoint d'un FAM de 80 places et directeur



adjoint d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, tous deux dans la région de Blois.

Nous lui souhaitons la bienvenue à St-Julien et dans notre région où il s'est installé avec son épouse et ses deux jeunes enfants.

Pierre SCHMELZLE

Météo Claude

Année 2005 dans l'ensemble très moyenne et plutôt froide surtout en août.

Voici quelques chiffres sur St Julien centre bourg:

Année plutôt sèche : 691 mm contre 893 en 2004.

Très grosse pluie les 15-16-17 avril avec 189 mm.

Par contre année très neigeuse : 124 cm contre 41 en 2004, surtout du 13/02 au 8/03 : 88 cm.

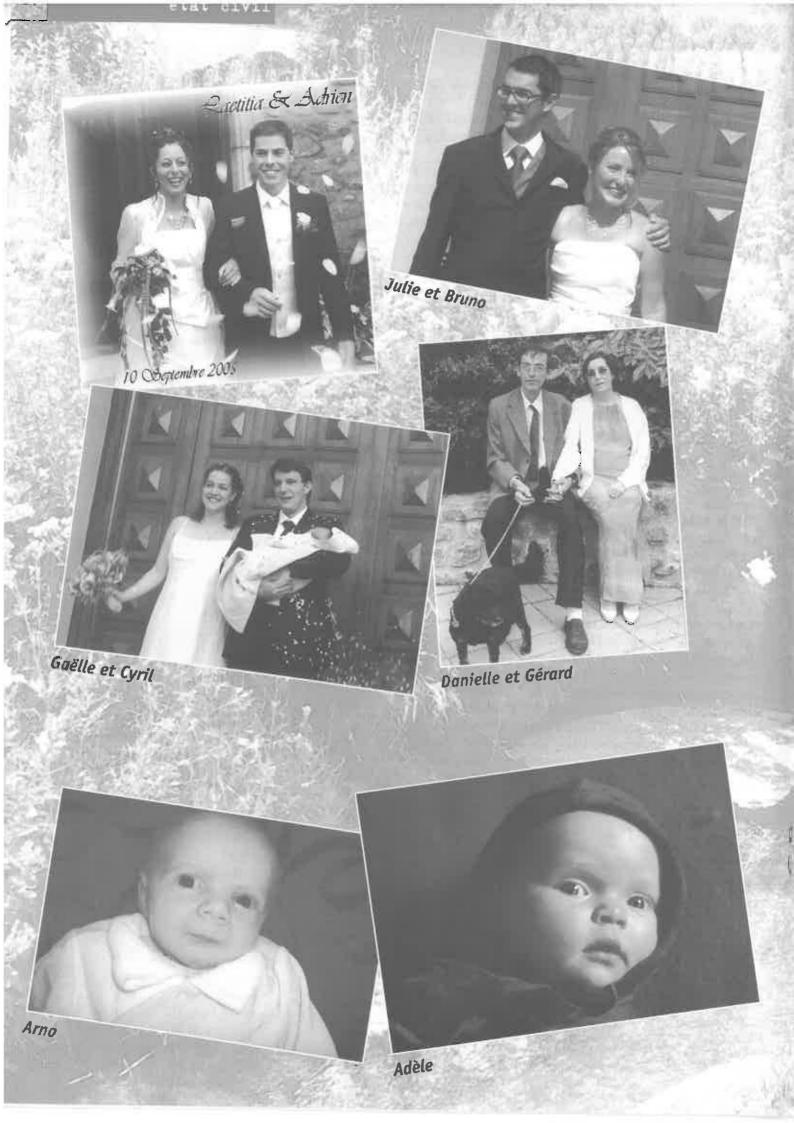
Gros orage de grêle le 29/06 en début d'après-midi.

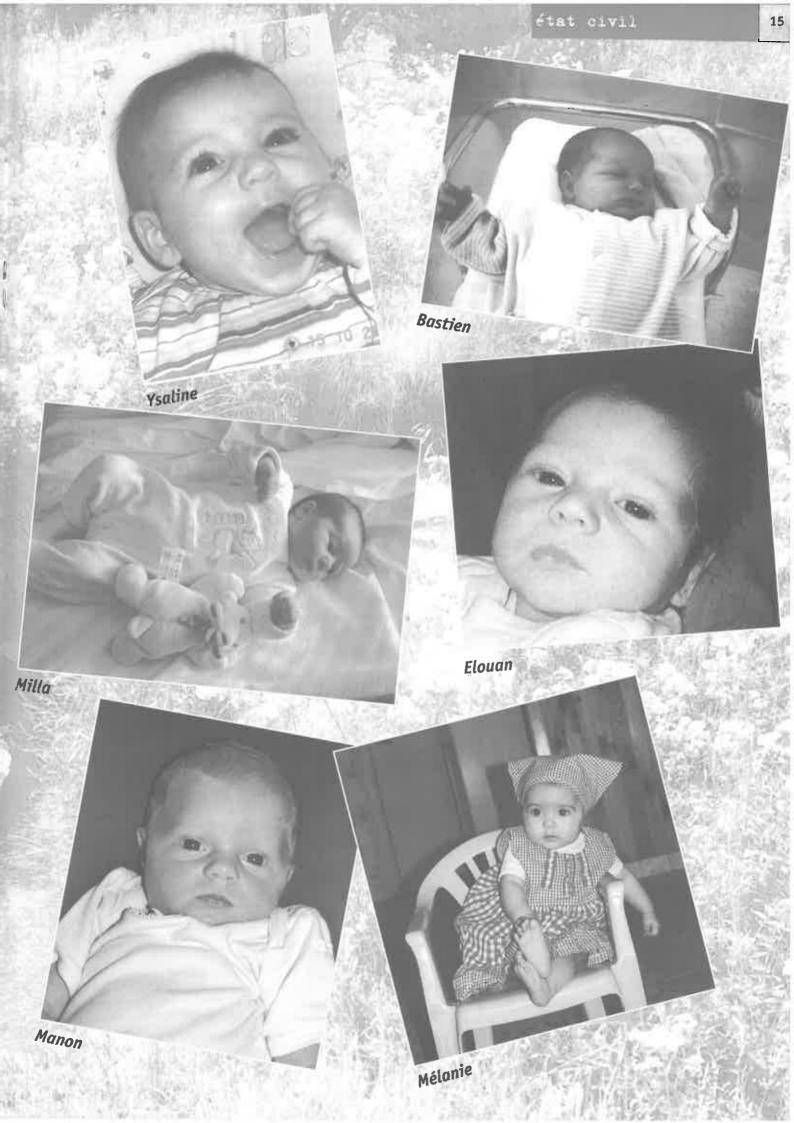
73 jours de pluie contre 95 en 2004. Beaucoup de gelée : 94 jours contre 70 en 2004. Jours les plus froids le 1er mars avec -14,2° le matin et le 30 décembre avec - 11,4°.

Jour le plus chaud de l'année le 28 juin avec un mini de +21,2° et un maxi de +32,5°.

Mois d'août anormalement froid et sec avec beaucoup de vent de N à NO. Température inférieure de 3° par rapport à 2004 aussi bien en mini qu'en maxi.

Mois de décembre aussi très froid par rapport à 2004 : température en moyenne inférieure de 2°.





Mariages

ALVES Paulo Carlos et BAROU Frédérique Hélène Jeanne, le 8 janvier 2005

BUISSON Gérard Marcel Louis et DURET Danielle Ginette Simone, le 21 mai 2005

SEUX Bertrand Joseph Marcel et MARCHAND Carole Françoise, le 25 juin 2005

FRAISSE Cyril et BERNARD Gaëlle, le 9 juillet 2005

PEYRAVERNEY Bruno Michaël et BRUNEL Julie Jane Valentine, le 3 septembre 2005

GIRAUDON Adrien et CATINON Laetitia Sylvie le 10 septembre 2005

GOODSIR Kyle Mark et THIOLLIÈRE Hélène Pauline le 21 décembre 2005

Naissances -

VIELLE Lola Marie Roseline, née le 28 février 2005 à ANNONAY (Ardèche)

GROS Mélanie Denise Éliane, née le 3 mars 2005 à ROUSSILLON (Isère)

FRAISSE Bastien, né le 7 mai 2005 à ST-ÉTIENNE (Loire)

FRAISSE Milla, née le 31 mai 2005 à SAINT-ÉTIENNE (Loire)

SAULNIER Ysaline Romane Charlotte, née le 24 juin 2005 à VIENNE (Isère)

BESSET Elouan Emile André, né le 19 juillet 2005 à ANNONAY (Ardèche)

BAILLAUD Adèle Lucie, née le 13 août 2005 à ROUSSILLON (Isère)

DOREL-BRISON Cindy Céline, née le 18 août 2005 à VIENNE (Isère)

PENELON Manon Isabelle, née le 20 août 2005 à ST-CHAMOND (Loire)

MOUSSELIN Lana Eva-Luna, née le 7 décembre 2005 à LYON 4° (Rhône)

Décès

MEYRAND Ambroise François Antonin le 3 janvier 2005, âgé de 97 ans, époux de Marie Andrée Euphroisine MEYRAND, St-Julien-M-M, Maison de retraite

JULLIAT Marius Félix Adrien, le 3 février 2005, âgé de 91 ans, Veuf de Marthe Henriette SIMEON, St-Julien-M-M, Maison de retraite

ORIOL Marie Jeanne Joséphine, le 3 février 2005, âgée de 91 ans, veuve de Joannès Stéphane Adrien CANCADE, St-Julien-M-M, Maison de retraite

CARROT Françoise Marguerite Andrée, le 11 février 2005, âgée de 92 ans, veuve de Jean-Marius ROUCHON, St-Julien-M-M, Maison de retraite

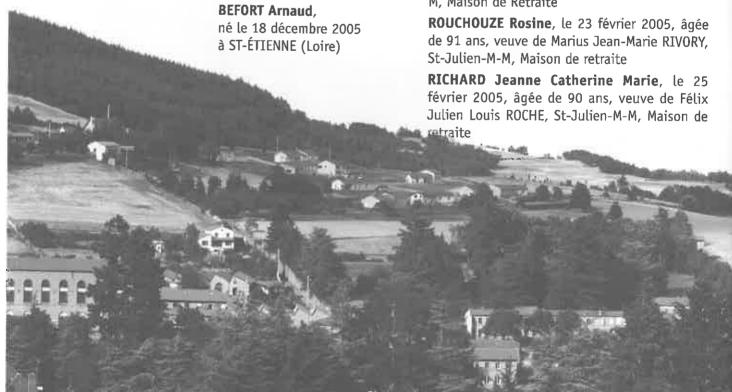
TREMOULHEAC Marie-Louise Clémence, le 12 février 2005, âgée de 94 ans, veuve de Joseph Jean-Baptiste TOULON, St-Julien-M-M, Maison de retraite

SOUTRENON Louise Henriette, le 12 février 2005, âgée de 92 ans, veuve de Jean-Marie François DEGRAIX, St-Julien-M-M, Maison de retraite

BOULY René Édouard, le 13 février 2005, âgé de 98 ans, veuf de Julie GORREL, St-Julien-M-M, Maison de retraite

CUNAT Jeanne Marie, le 14 février 2005, âgée de 83 ans, veuve de Eugène Jule DELATTRE, St-Julien-M-M, Maison de retraite

TOULON Élise Jeanne Augusta, le 19 février 2005, âgée de 95 ans, célibataire, St-Julien-M-M, Maison de Retraite



PERRIER Marie-Louise Augustine, le 3 mars 2005, âgée de 97 ans, veuve de André Emile CELLE, St-Julien-M-M, Maison de retraite

BENA Jean Charles Joseph Adolphe, le 3 mars 2005, âgé de 77 ans, époux de Lina Maria Jeanne TROUSSIERE, St-Julien-M-M, Les Manissols

FOUREL Marie Louise, le 6 mars 2005, âgée de 91 ans, veuve de Jean Marie Joseph SOUVIGNET, St-Julien-M-M, Maison de retraite

VALLAT Andréa Catherine Joséphine, le 10 mars 2005, âgée de 99 ans, veuve de Germain Daniel Gabriel LINOSSIER, St-Julien-M-M, Maison de retraite

MERLE Roger Émile, le 12 mars 2005, âgé de 63 ans, divorcé de Marie-Thérèse Bernadette DEVIDAL, St-Julien-M-M, La Plessa

PONS Marie Jeanne Fernande, le 17 mars 2005, âgée de 91 ans, veuve de Fernand Victor Alexandre CELLARD, St-Julien-M-M, Maison de retraite

BORDE Marcel Jean Régis, le 28 mars 2005, âgé de 71 ans, époux de Alice Baptistine DESPINASSE, St-Julien-M-M, 10 rue du Moulin

PARET Marie-Joséphine, le 3 avril 2005, âgée de 87 ans, célibataire, St-Julien-M-M, Maison de retraite

BONNEFOY Joséphine Francine Mélanie, le 8 avril 2005, âgée de 97 ans, veuve de Louis TEYSSIER, St-Julien-M-M, Maison de retraite

PONSON Marie-Louise, le 22 avril 2005, âgée de 84 ans, veuve de Jean Joseph DEYGAS, St-Julien-M-M, Maison de retraite **GUICHARD Marinette Jeannine Adrienne**, le 24 avril 2005, âgée de 64 ans, épouse de Albert Jean POU-LENARD, St-Julien-M-M, La Garinière

BLACHON Yannick, le 1^{er} mai 2005, agé de 23 ans, célibataire, St-Julien-M-M, 10 Montée de Drevard

TOURON Elise, le 12 mai 2005, agée de 91 ans, veuve de Marcel Marius MEILLER, St-Julien-M-M, Maison de retraite

CHAREYRON Ginette Marie-Louise, le 26 mars 2005, agée de 78 ans, épouse de Joannès COIN, St-Julien-M-M, 1 montée des Fabriques

PAVIE Jeanne Rose Françoise, le 28 mai 2005, agée de 98 ans, veuve de Élie Charles Roger DELOCHE, St-Julien-M-M, Maison de retraite

DONNET Marie Antoinette Charlotte, le 29 mai 2005, agée de 82 ans, épouse de Marius Joanny MATHEVET, St-Julien-M-M, 31 rue de la Modure

FANGET André Marius Joseph, le 15 juin 2005, agé de 69 ans, célibataire, St-Julien-M-M, 7 rue du Plateau Marchand

DOREL Marie Jeanne, le 19 juin 2005, agée de 94 ans, veuve de Jean Antoine François DOREL, St-Julien-M-M, Maison de retraite

ARCURI Giuseppe, le 22 juillet 2005, agé de 99 ans, époux de Albertina FERNANDEZ DE AZEVEDO, St-Julien-M-M, 1 chemin de Chataquard

CANCADE Régis Joseph, le 5 août 2005, agé de 80 ans, époux de Denise Marie-Rose LAFUMA, St-Julien-M-M, Revoin **BESSET Marthe Marie Joséphine**, le 16 août 2005, agée de 91 ans, veuve de Albert GAGNERE, ANNONAY, 5 rue Sadi Carnot

NIWINSKI Marek Jan, le 1er octobre 2005, agé de 89 ans, veuf de Jacqueline Henriette Antoinette FIX, St-Julien-M-M, Maison de retraite

ROCHER Antoine Maurice, le 24 octobre 2005, agé de 74 ans, époux de Marie-Louise Claudia ROBIN, St-Julien-M-M, 4 montée des Anges

JULIEN Michel Roger Jacques, le 17 novembre 2005, agé de 49 ans, époux de Françoise Marie Thérèse Lucienne PLANTA, St-Julien-M-M, 7 montée du Calvaire

SUGLIANI Gisèle Marie, le 23 novembre 2005, agée de 85 ans, veuve de Marcel Arsène LECLAINCHE, CHABLIS (Yonne) 5 rue Chichée

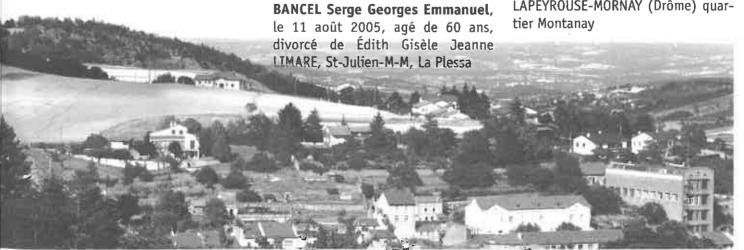
SOYERE Marie, le 23 novembre 2005, agée de 93 ans, veuve de Joseph Pierre DELHOMME, St-Julien-M-M, Maison de retraite

FORCHERON Yvonne Fernande, le 28 novembre 2005, agée de 86 ans, veuve de Auguste Marcel BLANC, St-Julien-M-M, Maison de retraite

COUCHARD Auguste, le 10 décembre 2005, agé de 92 ans, divorcé de Marie Louise Alexandrine DUBOIS, St-Julien-M-M, Maison de retraite

ARNAUD Jean-Paul Marius, le 17 décembre 2005, agé de 74 ans, époux de Denise Marie Joséphine DECREUX, St-Julien-M-M, Mainbœuf

ARNOL Louis Léon Jules, le 18 décembre 2005, agé de 85 ans, divorcé de Jeannette Mathilde Charlotte Félicie FRANCO-RONDISSON, LAPEYROUSE-MORNAY (Drôme) quartier Montanay





Un petit aperçu de l'année 2005

L'année 2005 fut bien remplie pour le Parc naturel régional du Pilat. Le Parc est intervenu sur l'ensemble des thématiques constituant le projet de territoire qu'il conduit avec les communes du Pilat.

Voici un petit aperçu des actions les plus visibles, celles qui concernent le plus grand nombre d'entre-nous.

Les rendez-vous avec le public

Pilat Propre

17 communes du Pilat ont organisé des chantiers Pilat Propre au printemps 2005. Dans une démarche d'éco-citoyenneté, 485 enfants et 228 adultes ont ramassé 249 sacs de déchets et 70 m³ d'encombrants, débarrassant ainsi la nature des négligences humaines qui l'enlaidissent.

Concerts en Balades et scènes aux Champs, une belle saison 2005

Le public fidèle a apprécié la programmation culturelle 2005 du Parc : une balade l'après midi, une visite de site quand l'occasion se présente, le spectacle dans un site remarquable du Pilat et un dîner à l'auberge pour ceux qui souhaitent poursuivre la soirée.

Les 7 soirées programmées ont rassemblé près de 900 marcheurs et 2000 spectateurs.

Rendez-vous est pris pour les jeudis de l'été 2006 pour de nouvelles découvertes.

Sorties Nature

Depuis déjà cinq années, le Parc naturel régional du Pilat propose des sorties à la découverte de la nature de mai à octobre. Ces sorties s'adressent aux individuels pour découvrir en famille ou entre amis la nature du Pilat, au cours de petites balades de quelques heures à une journée. Des thèmes variés sont proposés dans un programme complet de 35 sorties : botanique, forêt, petits observateurs de la nature pour les enfants, etc. En 2005, 450 personnes ont participé aux sorties nature du Parc.

Pour un tourisme de nature

Dès la première année, deux restaurants et un hôtel-restaurant se sont engagés à mieux prendre en compte l'environnement dans la gestion de leur entreprise : amélioration du tri des déchets, mise en valeur de produits locaux ou biologiques, amélioration de l'accueil des publics handicapés, ... Les pistes d'amélioration sont variées pour la quinzaine de prestataires touristiques intéressés par cette démarche de tourisme durable portée par le Parc.

Promouvoir les produits agricoles de qualité

Dans sa politique d'appui à l'agriculture respectueuse de l'environnement, le Parc accompagne les éleveurs de chèvre du Pilat dans leur demande de labelisation AOC de la Rigotte de Condrieu. La procédure est longue. En 2005, plusieurs rencontres avec l'INAO (institut National des Appellations d'Origine) ont permis des avancées significatives.

Préserver la ressource en eau

Le Parc a accompagné 33 communes du Pilat dans la création de leur SIANC : syndicat intercommunal d'assainissement non collectif. Cette structure dote désormais ses communes d'un service compétent en matière d'information et de contrôle des assainissements des particuliers.

Promouvoir le bois - énergie

Énergie renouvelable et disponible localement, le bois énergie représente un atout fort du Pilat. C'est pourquoi le Parc cherche à développer les chaufferies bois en organisant la filière de production de bois en plaquettes. Aujourd'hui, après 5 années d'action dans ce domaine, 36 bâtiments publics et 16 habitations privées sont chauffées par des chaudières automatiques au bois déchiqueté. De nombreux projets sont encore en cours de réalisation et des aides européennes sont encore disponibles à travers le programme Leader + pour l'installation de chaudières au bois déchiqueté.

Contact : Sophie Badoil, chargée de mission énergie au Parc tél. 04 74 87 52 01

Éduquer au territoire

L'année scolaire 2005-2006, plus de 2000 élèves du Pilat et des Villesportes, soit 81 classes vont bénéficier du programme d'éducation au territoire proposé par le Parc : animations en classe et visite sur le terrain.

Pour une meilleure qualité de vie La circulation motorisée sur les chemins

La Charte du Parc, conformément à la loi, prévoit la mise en place d'une réglementation de la circulation d'engins motorisés sur les chemins, dans le but de limiter les conflits entre usagers.

Le parc propose aujourd'hui un ensemble de mesures issues de consultations préalables et destinées à évoluer dans le temps au bénéfice d'une meilleure cohabitation. C'est ainsi que les élus du Parc ont adopté:

- la création d'une charte du bon comportement proposée par les motards
- l'opposition formelle à toutes manifestations motorisées (hors routes goudronnées)
- l'interdiction de circulation sur les Crêts et Chaussitre par arrêtés municipaux
- la constitution d'une commission permanente de suivi pour améliorer le dispositif

Ces dispositions devraient permettre

dans un premier temps de faciliter la conciliation des différents usages.

La signalétique

Afin de coordonner la signalétique touristique et de faciliter l'application de la loi sur la publicité, le Parc a établi une charte de signalisation et de signalétique contenant les principes pour indiquer les activités et services par une signalétique routière, les itinéraires de randonnée et l'interprétation des patrimoines. Ces règles définies à l'échelle du massif concernent également l'annonce des manifestations locales. Ces dispositions ont été adoptées pour une meilleure visibilité de tous.

Avant de mettre vos pancartes, renseignez-vous en mairie.

Pour mieux connaître la nature, une carte des habitats naturels du Pilat Après 4 années de relevés floristiques réalisés sur les 70 000 ha du Parc, le Conservatoire botanique du Massif central vient d'éditer une carte des habitats naturels du Pilat. Elle répertorie 180 habitats diffé-

rents dans le Pilat identifiés selon leur cortège floristique propre (associations végétales).

L'édition de cette carte des habitats met en évidence, s'il en était besoin, la formidable diversité biologique qui fait la richesse du massif du Pilat.

La carte et son livret explicatif seront consultables à la Maison du Parc à Pélussin et à la Mairie.

Suivi architectural

Afin de préserver la qualité des paysages, l'architecte du Parc apporte ses conseils aux habitants lors de leurs projets de construction ou d'implantation d'activités diverses. L'écoute et le dialogue permettent bien souvent de mieux comprendre les impacts paysagers des constructions et ainsi de définir ensemble des formes architecturales à la fois respectueuses de l'environnement et du projet de vie des habitants de la future maison.

Au cours de l'année 2005, le Parc a également accompagné 18 municipalités dans leurs procédures de révision de leurs plans locaux d'urba-

Créer des synergies entre les entreprises

Afin de consolider le tissu économique, et pour mieux prendre en compte l'environnement, le Parc anime des opérations collectives à destination des entreprises : organisation d'une collecte des déchets spéciaux des garagistes, des formations au patrimoine et à l'environnement pour les artisans du bâtiment,

La maison du Parc labellisée ISO 14001

Le Parc s'engage à réduire ses propres impacts sur l'environnement, pour cela il adopte une démarche d'amélioration continue récompensée en 2005 par le renouvellement du label ISO 14 001.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site internet du Parc et vous abonner à la newsletter : www.parc-naturel-pilat.fr

Portage de repas

Comme les annees précédentes, un petit mot sur le portage de repas, pour permettre à ceux et celles qui auraient des difficultés passagères de préparation de repas, de se remettre en mémoire qu'il existe un service qui peut leur venir en aide occasionnellement ou même régulièrement.

Entre janvier et novembre 2005 il a

été distribué sur la commune 1270 repas.

Ce service a été mis en place il y a déjà plusieurs années par le CCAS et évolue régulièrement. Ces repas sont confectionnés par la maison de retraite de Bourg-Argental et sont livrés à domicile en liaison froide en barquette sous vide.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie ou si vous ne pouv**ez** vous déplacer, la conseillère municipale déléguée se rendra à votre domicile.

Le repas des anciens offert par le CCAS et la Mairie aura lieu à la salle des fêtes de Saint-Julien, le dimanche 30 avril 2006. Retenez déjà cette date, un courrier vous sera transmis pour réservation.

Bonne et heureuse année à tous.

J. OSTERNAUD

Centre multi-média

Jérôme CHARRAT, emploi-jeune à la commune, a animé le centre multimédia depuis septembre 2002. Aujourd'hui il a trouvé un emploi dont l'éloignement ne lui permet pas de continuer cette activité informatique. Le centre multi-média situé au deuxième étage de la Maison des Associations est donc orphelin.

Le gouvernement ayant supprimé toute aide aux collectivités pour ce genre d'emploi, la commune n'a pas les moyens d'embaucher quelqu'un à ce poste en dehors du cadre aidé des emplois jeunes. Le centre multi-média devra donc fonctionner sous une autre forme... ou s'arrêter. Peut-être des utilisateurs voudrontils se constituer en association pour reprendre le flambeau, car il serait dommage que ce bel outil disparaisse.



Sporting Club Piraillon

Le SCP est le club de football local créé en 1980 et qui compte dans ses rangs 70 licenciés dont :

16 débutants entraînés par JM Ollagnier et Franck Batin, 11 poussins entraînés par JF Despinasse et Serge Martel

Une équipe de benjamins (responsable Medi Chavain) qui résulte d'une entente avec le FC Bourguisan + 18 seniors entraînés par Lilian Sassolas et une vingtaine de vétérans entraînés par André Franc.

Les entraînements ont lieu le mardi soir et le samedi matin pour les équipes jeunes, le mardi soir et le vendredi soir pour les seniors et les vétérans.

Le SCP recrute à partir de 5 ans, il recrute aussi des bénévoles : pour tous renseignements s'adresser à Fabrice Dorel : 06 24 33 01 22 ou pour les jeunes à JM Ollagnier au : 04 74 87 32 27.

Le club est encadré par un bureau dynamique et volontaire composé de:

Fabrice Dorel, président
JM Ollagnier, président adjoint
Fabrice Odouard, secrétaire
Christophe Costechareyre, trésorier
Olivier Desmartin: trésorier adjoint
Membres: Cyrille Richard, Gaëtan
Dorel, Florian Dorel, Thierry Guion,
André Franc, Lilan Sassolas.

Nous remercions Olivier Desmartin pour les 14 ans de trésorerie au club.

Association sportive bouliste du Ternay

Notre Association a eu la tristesse de perdre Roger MERLE (responsable des jeux), nous présentons une nouvelle fois nos condoléances à sa famille.

Notre Association a la satisfaction d'avoir une centaine de membres entre licenciés et membres honoraires, cela représente près de 10% de la population.

De fin mars à début novembre, nos sociétaires ont le plaisir de se retrouver tous les mardis après-midi pour se distraire sur les jeux du jardin public.

Les mercredis en fin d'après-midi les jeunes du centre de formation s'entrainent avec des moniteurs agréés (Nicolas TILLMANN, Joël DAVID, Marcel TOURTON, Laurent RICHARD). Le jeudi soir, les adultes s'entrainent sur des points spécifiques, tel que le tir.

Le dimanche matin, le boulodrome et ouvert de 9 h 30 à 12 h toutes les générations se côtoient, plaisantent, jouent et s'amusent.

Lorsque nous disons toutes les générations, c'est un fait, exemple : prenons la famille RICHARD, nous avons vu sur la même aire de jeux, Régis le grand-père, Laurent le père, Sylvie la mère, Raphaël l'oncle et Maxime le fils

Si la vie associative vous manque, venez nous rejoindre à partir d'avril au jardin public le mardi après-midi, et le dimanche matin, seule la bonne humeur et l'esprit de camaraderie sont obligatoires pour participer à ce sport de détente.

En 2005, le but d'honneur a été brillamment remporté par Laurent RICHARD qui succède à son fils, nous félicitons Laurent pour cette victoire ; étant sous le chapitre félicitation nous allons rendre hommage encore une fois à Laurent RICHARD qui accède à la troisième division, à Nicolas TILLMANN qui s'est qualifié pour les phases finales départementales en simple et son excellent parcours lors du tournoi de Pentecôte à Bellecour où il ne céda qu'en quart de finale du plus grand concours de France soit après deux jours de compétition à la 9° partie.

En 2006 notre association organise les concours officiels :

- 1. le 1^{er} juillet le challenge Michel et Louis CELLARD,
- 2. le 15 juillet le challenge VILLON,
- 3. le 16 septembre la coupe Jean PICHON.

Côté concours sociétaires, ouverts à tous :

- 1. le lundi de Pâques, soit le 17 avril
- 2. le 17 septembre le challenge Jean-Charles GAMET
- 3. fin août le challenge Jeanine FANGET.

Le 1^{er} mai le concours intersocciétaires ou interquartiers.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 27 janvier, salle du conseil municipal en Mairie.

N'hésitez pas à vous essayer à ce loisir, il est excellent pour se déstresser et peut se pratiquer de 7 à 117 ans.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir encore une fois, seule la sympathie et la bonne humeur sont obligatoires.





Dynamique piraillonne

Comme chaque année, depuis plus de 25 ans, les cours ont repris avec notre animatrice, Simone Sauvignet. Le lundi de 10 h à 11 h et le jeudi de 20 h 30 à 21 h 30.

C'est une trentaine d'adhérents qui viennent pratiquer aérobic, step, musculation, étirements, relaxation... à la salle de sport de St-Julien.

Contacts:

Marie-Jo Plasson: 04 77 51 57 02 Véronique mounier: 04 77 49 63 63

Tennis Club Piraillon

Le tennis club a repris ses activités depuis septembre en commençant l'année par un tournoi homologué FFT auquel ont participé 84 joueurs. Cette première édition du tournoi du TCP a donc connu un vrai succès et sera reconduite l'automne prochain. Le club compte cette année 54 licenciés, une augmentation constante depuis sa création.

L'école de tennis, fréquentée par 39 d'entre eux, est assurée par Stéphane Valantin, moniteur breveté d'état qui intervient les vendredi soir et samedi matin.

L'éclairage tout neuf des nouveaux courts que nous devons à la générosité de la Mairie nous permet maintenant de pratiquer notre sport dans des conditions optimales.

Il est possible d'obtenir tous les renseignements souhaités auprès de : Patrick Billaudel (président), 1 rue de la Condamine à St Julien.

tél. 04 77 51 50 47

ou en s'adressant à Jean-Michel Riffard à la Pharmacie.

Académie d'Aïkido Piraillonnais

Aïkido: art martial non violent pratique corporelle sans compétition respect du partenaire et du lieu, homme, femme sans limite d'âge.

Cours enfants: jeudi 17 h 15 - 18 h 15 Cours adultes: lundi 19 h - 20 h 30 jeudi 18 h 30 - 20 h

Renseignements:

M. Pellegrin: 04 77 39 76 24

Les Ateliers Liberté

Les Ateliers Liberté c'est un lieu convivial où les participants choisissent de venir.

Qu'ils soient enfants ou adultes, ils sont poussés, tout simplement, par leur passion et leur soif de faire de la sculpture sur bois, du dessin, de la peinture et de la peinture sur soie.

Ceci, chaque semaine, durant l'année scolaire, en toute liberté, au rythme de leur temps de loisirs, sous forme de cours qui durent deux heures.

Puis pendant les vacances d'été, sous forme de promenades créatives de la durée d'un après-midi et de stages de un ou plusieurs jours. Auxquels, les vacanciers aussi, sont libres de participer.

Depuis octobre 2005, la chorale "Venez chanter" a rejoint les Ateliers Liberté. Avec déjà une guinzaine de

personnes qui viennent régulièrement chanter. dimanche sur deux avec Alain Arnaudet, musicien professionnel et professeur de quitare à l'école de musique de Pélussin et habitant St-Julien-Molin-Molette.

À cet atelier groupe vocal, se pratique le chant sous toutes ses formes : le chant *a capella* (sans instruments accompagnateurs) où la voix occupe non seulement son rôle traditionnel de chansons (avec des paroles), mais aussi un rôle instrumental : accords, rythmiques, percussions vocales...

S'y découvre aussi, grâce au chant, comment la musique peut être construite.

Pour vous guider:

- Cours de sculpture sur bois avec
 Jacques Labrot, le lundi de 17 h à
 19 h, 5, rue Vieille
- Cours de dessin, peinture et peinture sur soie avec Yannick Le Tord à la salle des Fêtes de St-Sauveur-en-Rue, le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30. Ces cours reprendront en 2006 à St Julien, ayant été arrêtés pendant la durée des travaux de réhabilitation de la Maison des Associations.
- Chorale avec Alain Arnaudet, un dimanche sur deux, dont les dates 2006 seront précisées ultérieurement. Au Dojo de la salle des fêtes de 17 h 30 à 19 h.

Pour participer aux Ateliers Liberté, il suffit de se présenter au cours de votre choix. Un matériel de base est mis à votre disposition dans chaque atelier.

Contacts:

5, rue Vieille - Tel, 04 77 51 53 23





Syndicat d'Initiative du Val du Ternay

L'année 2005 aura été marquée par une modification du cadre de fonctionnement du Syndicat d'Initiative. En effet, afin de se mettre en conformité avec la loi, la Communauté de communes des Monts du Pilat (CCMP) a été amenée à confier à la Maison du Tourisme du Pilat (Pélussin) la mission d'organisation générale (administration, orientation, animations et encadrement technique du personnel) pour l'accueil et l'information touristique au niveau de la CCMP. La Maison du Tourisme du Pilat devient alors l'office de tourisme de la CCMP qui a signé une convention avec les OTSI. Le Syndicat d'Initiative du Val du Ternay reste une association régie par la loi de 1901 mais son financement (fonctionnement et salaire du personnel vacataire) est assuré par le CCMP via la Maison du Tourisme du Pilat.

Pour ce qui est du fonctionnement du SI (local ouvert du 27 juin au 11 septembre), 2005 aura été marqué par une légère augmentation de la fréquentation (1737 vivisteurs pour 1708 en 2004) et par la fin de l'équipement local. L'accueil a été encore assuré par des bénévoles et par une personne vacataire (3 jours par semaine).

Enfin signalons que la municipalité a demandé au Syndicat d'Initiative d'assurer la gestion des expositions à la Maison des Associations. Yannick Le Tord, qui s'en occupe, a su nous proposer des expositions de haute tenue et en a déjà programmé d'autres pour 2006.

L'année s'est terminée par les traditionnels 8 décembre et Marché de Noël pour, nous l'espérons, le plus grand plaisir de tous.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Le conseil d'administration de l'amicale des sapeurs pompiers de Saint-Julien Molin Molette est composé de :

- Président : Raphaël Richard

- Vice-Président : Gilles Mathevet

- Trésorier : Florian Dorel

- Trésorier adjoint : Didier Bonnard

- Secrétaire : Mikaël Dorel

Ainsi que 30 membres du bureau dont 14 vétérans.

Cette association participe à plusieurs manifestations sportives :

- locales: les tournois de foot et de volley joués entre les 7 corps de la compagnie 3.3,
- départementales : concours de boules lyonnaises,
- nationale: 2 triplettes de pétanque représentaient les couleurs de Saint-Julien sur les 256 disputées pour le titre national du championnat de France, qui se déroulait à Alès cette année.

Pour le 14 juillet, l'amicale avait prévu une journée au Cercle Jeanne

d'Arc regroupant les actifs ainsi que les vétérans autour d'une table où régnaient ambiance et convivialité. Cette journée fut appréciée de tous.

Comme chaque année, avec le concours d'autres associations, elle a organisé le Téléthon qui fut un franc succès.



LE CENTRE D'INTERVENTION

Le centre d'intervention de Saint-Julien à subi quelques changements au sein de l'équipe dirigeante suite au départ du chef de corps, Christian Dorel, qui a fait valoir ses droits à la retraite après 35 années de bons et loyaux services, ainsi que notre ancien trésorier, Eric Farizon, après 20 ans d'activité.

Le nouveau chef de corps est Gilles Mathevet et son adjoint, Didier Bonnard. L'effectif opérationnel est de 21 sapeurs pompiers.

Nous rappelons pour mémoire qu'une école cantonale de jeunes sapeurs pompiers s'est créée avec le concours des centres de Bourg-Argenta1, Saint-Sauveur-en-rue, Saint-Julien Molin-Molette; représentant pour la jeunesse, l'accès à une nouvelle forme de citoyenneté réfléchie, solidaire, respectueuse d'autrui. Ils constituent l'épine dorsale de la filière du volontariat.



ADMR

Association locale du service à domicile

L'association compte 10 salariés dont : un homme en service mandataire pour du jardinage, une salariée pour un dossier mandataire, 7 salariées en C.D.I et une qui fait les remplacements.

L'association intervient sur 3 communes : Colombier, Graix et St-Julien Au cours de juin 2004 nous avons regretté le départ de Nathalie IDOUX pour des raisons familiales ainsi que la démission le mois suivant de Jacqueline MALAURE pour raison personnelle ; pour combler ce déficit de personnel nous avons embauché un C.D.D. (contrat à durée déterminée) se terminant le 5 juillet 2005.

Cette année 2004 le personnel a parcouru près de 35 000 km se répartissant ainsi 29 857 km en prestataire et 5 134 km en mandataire. Les km prestataires sont à la charge de l'association tandis que les km mandataires sont à la charge des particuliers employeurs.

Les aides à domicile ont effectué 8 931 heures de travail auprès des usagers c'est dire l'importance de l'association et la grande responsabilité des bénévoles qui en tiennent les rênes.

Depuis 2002 l'aide personnalisée à l'autonomie a donné beaucoup de travail à l'association; cela a permis d'aider plus de monde. L' A.P.A. nécessite l'emploi de personnes compétentes: 3 de nos aides à domicile sont auxiliaires de vie diplômées Marie-Pierre MARTA a obtenu son diplôme D.E.A.V.S. cette année (juin 2005).

Une convention collective unifiée a été signée sur le plan national elle reconnaît à sa juste valeur la profession d'aide à domicile : annualisation, augmentation des salaires, reconnaissance des diplômes, validation des acquis. Des formations sont aussi proposées aux nouvelles ; ce qui nous permet de vous offrir une aide adaptée à votre demande.

Les intervenantes sont très attachées aux personnes qu'elles assistent et réciproquement. Mais la bonne volonté ne saurait suffire. Le métier est exigeant, car les personnes qui nous sollicitent ne sont plus tout à fait autonomes. C'est un métier où le relationnel compte beaucoup, où il faut s'adapter à chaque fois, bref, une profession qui demande beaucoup, mais où on recoit aussi beaucoup.

Nous vous proposons aussi un service de télé-assistance, FILIEN pour ne pas le nommer. Responsables associatifs, nous sommes souvent confrontés à la demande légitime de personnes qui souhaitent continuer à vivre chez elles. Le retour à domicile, après une hospitalisation, le maintien à domicile lorsque l'âge, la maladie ou le handicap rendent chaque geste et le déplacement plus périlleux, ne peuvent s'improviser. Comment apporter la certitude d'une présence voire d'un secours en cas de besoin ?

Avec FILIEN une présence efficace 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, un médaillon étanche, léger et discret, porté autour du cou. Pas de numéro à composer, ni de codes à mémoriser. Dans la maison ou au bout du jardin, une simple pression ou traction sur le



médaillon, le lien est crée. Le dialogue est établi, une équipe professionnelle réceptionne les appels, dialogue avec la personne, évalue son besoin d'aide, la rassure et, si nécessaire, alerte les intervenants compétents (voisins, famille, médecins...). FILIEN est un service de L'A.D.M.R. numéro 1 français des réseaux de proximité, et vient compléter les services A.D.M.R. pour assurer à chacun le bien-être et la sécurité.

Le 15 octobre 2005, notre repas dansant, organisé tous les deux ans, a connu comme chaque fois un vif succès. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

À partir du 1er janvier 2006, l'association se modernise par le système de la télé gestion; pour les aides à domicile ce système évitera les feuilles d'heures, pour les usagers les signatures; les aides à domicile auront chacune un boîtier et les usagers une carte magnétique. Également un nouveau n° de téléphone pour nous joindre: 04 77 51 57 01, messagerie à votre disposition; ce qui n'évitera pas les appels chez les bénévoles en cas d'urgence.

Michèle DESSEUX

En marge de l'assemblée générale de l'ADMR, qui a eu lieu mi-juin, Mme OSTERNAUD, présidente de l'association, a remis le DIPLÔME D'ÉTAT-D'AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE (DEA VS) à Mme Marie-Pierre MARTA. À cette occasion, elle a expliqué pourquoi elle avait choisi d'aider les personnes âgées et d'en faire sa profession. Voilà son témoignage :

Une Aide à domicile, nous dit-elle, c'est un métier à part entière, c'est vrai au début on se forme chez les personnes aidées. Notre travail est différent chez chaque personne? Bien sûr, faire le lit, laver la vaisselle, repasser et plier le linge et autres choses, chacun sait le faire, mais pour nous, aides à domicile, il faut respecter les habitudes de chacun. Il nous arrive d'intervenir dans 5 maisons dans la journée. Il faut savoir s'adapter, c'est ce qui nous permet de développer des compétences techniques pour une aide aux personnes dans les activités ordinaires, dans les actes essentiels de vie quotidienne et aussi dans les activités de vie sociale.

Elle développa également toutes les activités dévolues à une aide à domicile et elle conclut sur sa profession :

C'est adopter des comportements qui manifestent le respect de la personne et de son lieu de vie. À notre époque où tout le monde court dans tous les sens, quel temps laisse-t-on aux personnes qui ont besoin d'aide? Pourquoi attendre de ne plus pouvoir pour demander? Nous, aides à domicile, nous pouvons vous rendre service, un petit coup de main dans la maison pour les tâches quotidiennes, pour vos papiers, pour ces dossiers où il manque toujours quelque chose, pour vos courses, pour une visite. Certains sont encore isolés dans nos campagnes, ou ont du mal à se déplacer; n'estil pas plus agréablè de connaître une aide à domicile le jour où, par malchance, un problème de santé rend les choses encore plus difficiles. Nous savons qu'il n'est pas toujours facile d'avoir affaire à une inconnue, mais peut-être peut-on retourner la question? Mais cela n'est pas non plus toujours facile de demander à ses enfants, neveux, frères ou sœurs; enfin à la famille.

Marie-Pierre Auxiliaire de vie à l'ADMR

Cinémolette

Animée par une équipe bénévole, l'association Cinémolette propose en général 2 films par mois le vendredi dans la salle La Passerelle, et des "extras" comme, cette année, plusieurs séances scolaires avec le dispositif "école et cinéma" et des séances tout public exceptionnelles, programmées au rythme d'événements locaux:

- en février : 6 films programmés en partenariat avec le Festival du 1er film organisé par la MJC d'Annonay, dont le film La Nuit de la vérité, prix du public, en présence de la réalisatrice burkinabée Fanta Régina Nacro,
 en mars : projection du film de Mariana Otero Histoire d'un secret, suivie d'un débat avec des militantes du mouvement français pour le planning familial, à l'occasion des 30 ans de la loi Veil autorisant l'avortement en France,
- en juin: projection d'un film sur l'Organisation Mondiale du Commerce: Pas assez de volume, notes sur l'OMC, en présence du réalisateur Vincent Glenn, en soirée d'ouverture du 1er Forum social du Pilat,
- en août: projection en plein air dans "Les jardins de l'Oreille" du film de Emir Kusturica Chat noir chat blanc, dans le cadre du festival Plein Sud, avec transats et couvertures de riqueur,
- en novembre, sur 4 séances en salle archi-comble : projection exceptionnelle des 2 premiers volets de la trilogie *Profils paysans* de Raymond Depardon (le 3º étant en cours de montage...)

Cinémolette propose ainsi une programmation cohérente avec les motivations de ses bénévoles et la diversité du public en présence. Pour connaître cette programmation : une grande vitrine à l'entrée du village, des affichettes et des tracts dans les commerces, des annonces dans la presse, une présence sur le web : www.annonay.org, et des annonces sur Radio d'Ici (105.7 FM).

Entrée : 5 euros

tarif réduit 4,20 euros (- 13 ans, étudiants, chômeurs) / tickets lcena acceptés



Contact: 04 77 51 53 12

e-mail: cinemolette@wanadoo.fr

Cette année 2006, le Festival du 1er film d'Annonay aura lieu du 3 au 12 février. Fidèle à son habitude, il poursuit sa collaboration avec les salles de Bourg-Argental, St-Julien et St-Vallier. En parallèle à la compétition concernant les premiers films du monde entier non encore diffusés, deux thèmes sont développés :

- Les Trois Chine
- Hommage à Hélène Fillières, actrice française (nomination aux Césars 2002 dans la catégorie : meilleure espoir féminin pour Reines d'un jour, Prix d'interprétation féminine du 3° festival du Cinéma Européen Cinessonne pour Reine d'un jour)

À Saint-Julien, six films seront projetés:

- samedi 4 février à 21 h : *Le Ravage* des murmures, film en compétition,
- dimanche 5 février à 14 h 15 : *Un Homme, un vrai* avec Hélène Fillières,
- vendredi 10 février à 14 h 30 : La Nounou 3, film russe pour scolaire,
- vendredi 10 février à 21 h : Ryna, film en compétition,
- samedi 11 février à 14 h 15 : La Petite Jérusalem, film hors compétition,

- samedi 11 février à 16 h 30 : *Center stage*, film chinois.

Club Joie de vivre

Nos locaux sont situés 8 rue vieille au rez-de-chaussée de l'immeuble Le Ternay. Franchir la porte inscrite "CLUB" pour obtenir la bienvenue au groupe et adhérer à notre Association si vous souhaitez participer à nos différentes activités

Tous les jeudis se déroulent à partir de :

- 14 h 30 pour nos rencontres loisirs
 17 h 30 pour celles qui désirent participer à la séance de maintien en forme.
- Nos séances jeux comportent en particulier: cartes, scrabble, "rumikub" rami des chiffres et rami des lettres, possibilités d'autres jeux de société.

Parmi nos activités, mentionnons certaines sorties, voyages ou autres moments festifs :

- voyages : Vienne et Prague du 20 au 27 mai, Baléares du 17 au 22 octobre,
- repas annuel du Club à TENCE le 7 juin avec transport organisé par nos soins.
- sortie spectacle Bal de l'Empereur à ST-ÉTIENNE le 18 novembre
- organisation quelquefois de séances projection par vidéo (quelques séquences animées, photos souvenirs)
- marche, promenade et détente tous les mardi après-midi à 14 h 15

Pour l'année 2006 :

- Assemblée générale le 12 janvier à 14 h30 avec en clôture le tirage des rois
- Concours de belote à la salle des fêtes le 29 janvier

Par le présent bulletin, nous transmettons nos remerciements à tous les bénévoles qui participent aimablement au bon fonctionnement du CLUB ainsi qu'à tous les adhérents qui rejoignent nos activités.

Le bureau



Sou des écoles

Composition du bureau

Président :

Jean-Louis PERON Vice présidente : Marie-Ange SAGE

Trésorier : Laurent BEFORT

Trésorière adjointe : Patricia DELOR Secrétaire : Sylviane GRENIER

Secrétaire adjointe : Florence

FAYARD

Le Sou des écoles a commencé l'année scolaire 2005-2006 avec la troisième édition de la Molinette. Malgré le mauvais temps, 325 marcheurs étaient présents et plus de 30 parents d'élèves ont prêté main-forte à l'organisation.

Pour la fête de Noël, le Sou invite la troupe "les Pinpins" du Sou des écoles de St-Didier-sous-Riverie.

Le carnaval aura lieu le samedi 11 Mars 2006. Pour cette occasion le sou va former une « Batucada » (groupe de percussions déambulatoires) avec des enfants et des



parents encadrés par deux musiciens professionnels.

La fête de fin d'année se déroulera le Samedi 1er iuillet.

Toutes ces manifestations permettent d'offrir aux enfants de l'école des activités culturelles et sportives. des cadeaux, des jeux pour la cour de récréation.



Cercle Jeanne d'Arc

- Samedi 11/02/06 : concours de coinche
- Dimanche 19/03/06 : concours de belote
- Jeudi 25, Samedi 27 et dimanche 28 mai 2006 : 101° anniversaire du Cercle.
- Lundi de la Voque 14/08/06: concours de pétanque
- Samedi 26/08/06 : concours de pétanque Inter Sociétés
- Samedi 9/09/06 : challenge J.P. Chomérat, pétanque
- Dimanche 3/12/06: loto

Location de la salle : tél. pour réservation 04 77 51 57 17

Prix 200 €, nettoyage compris, chauffage en plus. Caution 500 €. Assurance obligatoire 50 € versés à la réservation.

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie

La transmission de la mémoire constitue l'un des enjeux décisifs de ces années à venir.

La mémoire combattante c'est l'attachement à la France et à la Nation.

La mémoire combattante c'est un formidable outil d'intégration à l'heure où certains dans notre pays manquent de repères.

La mémoire combattante, c'est la mémoire de la République, c'est elle qui nous rassemble.

Notre engagement s'avère donc essentiel dans une démarche qui se veut de plus en plus pédagogique pour parvenir à une meilleure compréhension de cette importante page de notre histoire contemporaine vécue par nous.

Commémorer les dates de fin de



conflit est déterminant.

Au-delà du juste hommage rendu à celles et à ceux qui ont donné leur vie pour la patrie, chacun s'est accordé pour affirmer que toute date vide de sens historique s'avère sans avenir pour cristalliser un événement.

Comment pourrions-nous remettre en cause cette date du 19 mars 1962. date du cessez le feu en Algérie, alors que les lieux de mémoire honorant cette date sont de 3620 rues et artères, 630 sites personnalisés, 1230 autres lieux de mémoire sur l'ensemble du sol français?

Stage-Festival "Les Oiseaux Rares"

La 9° édition du Stage-Festival se déroulera du 29 juillet au 9 août 2006. Après "Usines, mémoires et imaginaire réalisé en 2004, le thème de cette année évoquera l'hébergement, l'abri, les maisons, tous ces lieux qui nous parlent des hommes, de leur manière de vivre.

Au programme:

- le stage de chansons et ses quarante participants répartis dans les ateliers d'interprétation, d'écriture, et avec d'autres couleurs apportées par de nouveaux intervenants,
- l'atelier polyphonique dirigé par Elisabeth Ponsot, ouvert au public et qui, tout comme en 2004, débutera sans doute par trois jours pleins suivis de séances quotidiennes, aboutissant au spectacle final, fruit de la collaboration entre Michèle Bernard, Rémi Garraud, Romain Didier, Gérard Morel et Hervé Suhubiette.
- la scène ouverte sur la place aux Six Fontaines, le dimanche 4 août : chacun n'écoutant que son envie de chanter s'inscrit en début de soirée, avec ou sans accompagnateur, avec ou sans partition mais avec le sou-

tien de l'équipe des musiciens,

- le festival et ses 4 soirées (en cours de programmation) pour découvrir de nouvelles voix, de nouvelles personnalités, et retrouver aussi de grands noms indispensables, hors des sentiers battus. Parmi ces soirées :
- une soirée concert et cinéma avec Cinémolette,
- la journée de clôture, avec des artistes de plusieurs disciplines qui investiront différents lieux, différentes maisons de Saint-Julien qui s'ouvriront pour l'occasion : le public sera convié à une promenade, ponctuée de rendezvous artistiques. Une commande de petites formes de spectacles a été passée, ainsi que d'une œuvre polyphonique qui rassemblera l'ensemble des spectateurs en fin de journée.

Cette année encore, l'aventure s'enrichira du partenariat avec l'Essaim de Julie, Radio d'Ici, l'Oreille est Hardie, Cinémolette, la Compagnie de la Trisande, l'Imprimerie du Pré Battoir.



Pour en savoir plus au cours de l'année sur la programmation et l'organisation: Musiques à l'Usine, 4 rue du Pré Battoir 42220 St-Julien M.M. tél. 04 77 51 55 00 (répondeur) mail: musikalusine@wanadoo.fr site (début 2006): www.musikalusine.fr

Et, en attendant cet événement, nous vous informons de la présentation du tout nouveau spectacle de Michèle Bernard (en avant-première de son passage à Paris) le dimanche 25 février, salle de la Passerelle (horaire à préciser) ; coproduction L'Oreille est Hardie/Musiques à l'Usine.

L'Équipe Musiques à l'Usine

Bibliothèque municipale

Maison des Associations

Installée dans trois pièces au 1er étage de la maison des associations, la bibliothèque municipale est animée par une équipe de 9 bénévoles de l'association "À livre ouvert" qui assurent à tour de rôle les permanences de prêt, choisissent, classent et entretiennent les livres.

Outre la mise à disposition des locaux et leur entretien, la municipalité nous alloue chaque année une somme qui permet d'acheter 150 à 200 livres qui viennent enrichir et renouveler un fonds de 5000 volumes environ. De plus, la bibliothèque est abonnée à J'aime lire, Je bouquine et Images Docs, mensuels pour jeunes lecteurs.

Au passage du bibliobus de la médiathèque départementale, chaque trimestre, des romans, des documentaires, des bandes dessinées et des albums pour enfants élargissent encore le choix proposé. Les lecteurs peuvent aussi suggérer l'achat ou l'emprunt au bibliobus d'ouvrages qui les intéressent.

La bibliothèque est ouverte à tous.

Pour emprunter des livres, un droit d'inscription de 8 € par famille et par an (ou 4 € pour 6 mois) est demandé. Les livres sont prêtés pour trois semaines. Nous demandons à nos abonnés de faire tout leur possible pour respecter ce délai afin de ne pas pénaliser les autres lecteurs. Nous avons repéré quelques étourdi(e)s qui oublient de nous rapporter leurs livres pendant deux ou trois mois! Nos jours et heures d'ouverture:

- dimanche de 10 h à 11 h 45
- mercredi du 1er novembre au 30 avril, de 15 h 30 à 16 h 30,
 du 1er mai au 31 octobre, de 17 h à 18 h
- vendredi de 17 h 30 à 19 h.



Sainte Julie se transforme

De Sainte Julie à l'Essaim de Julie, d'une usine inoccupée à un centre d'accueil et de création artistique il y a ...: une grosse période de travaux!

Une étape forcément ingrate et parfois spectaculaire qui comprend la transformation de l'ancienne salle des machines du rez-de-chaussée en lieu de spectacles et la création de 5 chambres tout confort au 2^{ème} niveau. En tout 400 m² sont en mutation accélérée.

Plusieurs phases décisives ont déjà été franchies. Escalier de secours, mur coupe feu, rampe handicapés... sont là pour témoigner de la bonne marche du projet et de sa réussite en tant que « chantier école ». En effet, la transformation de Sainte Julie est l'occasion pour les ieunes adultes en formation de l'AFPA d'Annonay de mettre en pratique leur savoir et d'apprendre, sur le tas, les astuces du métier de macons. Un coup de main de qualité sans lequel il n'aurait pas été possible de financer la mise aux normes « sécurité publique » de ce nouvel espace associatif et culturel.

Par ailleurs, et toujours sur le plan « économie-emplois », la réalisation de ce projet s'appuie le plus possible sur les entreprises locales.

Cependant, le plus juste prix est systématiquement recherché car il s'agit de rester impérativement dans le budget approuvé par les deux partenaires financiers de cette opération : l'Europe et le Fnadt (fonds national pour l'aménagement du territoire).

Malgré les contraintes provoquées par le chantier, 17 compagnies (soit environ 130 artistes) ont pu être hébergées tant bien que mal à Sainte Julie en 2005. La moitié d'entre eux étaient pris en charge et programmés dans des villages de la région par le Secteur ouvert des Arts de la Rue d'Annonay. C'est aussi grâce à ce partenariat, qu'un spectacle de la compagnie du Pudding théâtre a pu être gratuitement proposé à Saint-Julien.

Soutenue par le Conseil régional Rhône-Alpes et le Conseil général de la Loire, l'association l'Essaim de Julie a donc réussi à maintenir quelques activités en parallèle des travaux, mais ce n'était évidemment qu'une petite préfiguration de ce qu'elle espère pouvoir développer.



L'association (qui compte déjà plus de 120 adhérents) devrait être à même de présenter son lieu à tous les habitants de Saint-Julien dans le courant de l'été prochain. Elle sera, de toutes façons, partenaire de la 9ème édition du festival des Oiseaux Rares organisé par Musiques à l'usine. Ensuite, elle prendra peu à peu sa vitesse de croisière, avec, espérons-le, le soutien de toutes les collectivités locales et territoriales. De quoi rêver à de nouveaux rendez-vous festifs ouverts à tous!

l'essaim de julie : Usine Sainte Julie 42220 St Julien Molin Molette 04 77 51 56 46 essaimdejulie@free.fr

Premier Forum Social du Pilat :

comme une envie de ne pas en rester là!

Les 3,4 et 5 juin dernier se déroulait à Saint-Julien-Molin-Molette le premier Forum Social du Pilat. Pour les organisateurs, ce fut un succès doté d'une forte fréquentation tout au long de ces 3 jours :

- à la Passerelle,

pour la projection du film *Pas assez* de volume, notes sur l'O.M.C. en présence du réalisateur Vincent Glenn, et pour les débats sur les thèmes Développement durable, Éducation et Citoyenneté, Rapports Nord-Sud, Est-Ouest, et Rapport à la ruralité

- sur la place Louis Bancel, pour l'apéro-chanson du samedi, la cho-



rale révolutionnaire *La Barricade* le dimanche, les repas géorgien et comorien, le spectacle du *Professeur Recyclo*

 à la salle des fêtes pour la soirée festive du samedi soir avec les Grasses Perruches, Yarankiros et Goane.

Il est ressorti de ce premier forum social du Pilat une grande qualité

des espaces débats, véritables lieux d'échanges, d'informations mais aussi de confrontation et de participation citovenne, une belle implication de l'école de Colombier avec son spectacle sur le voyage d'une graine et de celle des étudiants d'Agrotec Annonay avec l'exposition sur le développement durable, une richesse de l'espace des stands avec la participation d'organisations ou associations venues exposer leurs actions et activités autour de l'idée qu'un autre monde est possible, des moments festifs forts en émotion, avec spectacles, buvette et repas dans l'esprit du forum social par les produits proposés, d'une organisation très collégiale et sans faille, et d'une météo un peu menacante mais finalement clémente.

Le premier forum social du Pilat c'était aussi : l'animation accrobranche, l'espace enfants, un mur d'expression sur le thème de la ruralité, et la couverture médiatique de Radio d'Ici, qui propose aujourd'hui les CD retraçant les différents débats (renseignements : 04 77 51 57 45) Mais les 12 associations initiatrices (dont, à St-Julien, Radio d'Ici, l'Oreille est Hardie, Cinémolette et Tartalune) et la cinquantaine de bénévoles mobilisés ne vont pas en

rester là. Oui, un autre monde est possible! Il se construit pas à pas dans la durée. Ce premier rendezvous a pu modestement y contribuer. La suite sera ce que les habitants du Pilat en feront. Déjà, des groupes de travail se sont formés, depuis, sur différentes pistes de réflexion : le covoiturage, le suremballage, les énergies renouvelables, un territoire non-OGM, une émission-débat mensuelle sur Radio d'Ici... et l'organisation d'un second forum social du

Pilat qui se prépare, en développant du lien avec les autres forums sociaux (et en particulier le forum social mondial 2006 à Bamako), et de nouvelles thématiques qui se construisent petit à petit.

Les lieu et date du second Forum social du Pilat ne sont pas encore déterminés.

Contact: forum.pilat@wanadoo.fr 06 76 08 21 11

L'Oreille est Hardie



L'association l'Oreille est Hardie, installée depuis 7 ans dans l'usine Sainte Marie, parc Dussuc, continue d'accueillir en répétition les groupes de musique locaux et de recevoir en résidence des artistes et techniciens, que ce soit pour la création de nouveaux spectacles ou pour la préparation technique en amont d'une tournée. D'autre part, plusieurs CD sont sortis, cette année encore, du « studio de l'oreille », de styles variés : chanson française, fanfare déjantée, musique d'Amérique latine,

musique du Burkina Faso...

L'Oreille est Hardie propose aussi des rendez-vous musicaux tout au long de l'année : ces concerts sont l'occasion souvent de découvertes. parfois de voyages, de détente ou de fête, et, dans tous les cas, de belles rencontres: Raduza en février, Ju et Nanoche en mars, Kady Diarra et Tinariwen en avril, Bob Solo et Les Doigts de l'homme en juin, Wuïwa, Davy Sicard, La Rhinofanfaryngite, Walo Afro, Dezoriental, Toumani Kouyaté et Trio Maezah en août, Montbruno en

octobre, Duodénum, Gaga Dilo, Walter et La Rouille en novembre, Malossol en décembre... Sans oublier la participation active de l'Oreille au concert de soutien à Radio d'Ici « Après l'orage » en janvier, ainsi qu'au 1er Forum social du Pilat qui s'est déroulé à St-Julien-Molin-Molette, en juin, initié par un collectif d'associations et d'habitants du Pilat.

En août, le festival Plein Sud a pris l'eau... les concerts ont pu se dérouler dans de bonnes conditions mais seul le public audacieux s'est déplacé, l'atmosphère pluvieuse de la iournée n'incitant pas à mettre ni le nez ni l'oreille dehors... Les festivaliers n'ont pourtant pas été décus, avec des groupes qui les ont emmenés à travers des musiques du sud, et une déco 100% bambous qui a donné à la place Bancel un ton de tropique... mais en saison des pluies! Un concert de soutien a pu être organisé pour remettre l'association sur pied: merci encore aux groupes de musique qui v ont participé et au public qui a répondu nombreux à l'appel.

L'association, dont le nombre de Piraillons qui s'y impliquent ne cesse d'augmenter, espère encore vous proposer de nombreux moments de convivialité autour de la musique, toutes tranches d'âges confondues, et compte bien ressortir ses bambous au prochain mois d'août pour une 7° édition du festival Plein Sud!

Contact : L'Oreille est Hardie 20 rue Neuve Tél: 04 77 51 58 51

Mail: oreillehardie@hotmail.com
Nouveauté, l'oreille a son site
internet:
http://perso.wanadoo.fr/oreille

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de naissance	À la mairie du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms, date de naissance	Gratuit (1)
Extrait d'acte de mariage	À la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms, date du mariage	Gratuit (1)
Extrait d'acte de décès	À la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms, date de décès	Gratuit (1)
Carte d'identité (valable 10 ans) délai d'obtention : 1 mois environ	Mairie du domicile Compte-tenu du délai pour l'obte	2 photographies récentes non découpées, non scannées, 1 extrait d'acte de naissance, 1 justificatif de domicile, prise d'empreinte ention de la Carte nationale d'identité, il est conseillé	Gratuit
do dónosar	·		avamone
de déposer Passeport (valable 10 ans) délai d'obtention : 10 jours environ	·	'avance en cas de besoins impérieux (départ à l'étranger 2 photographies récentes, 1 timbre fiscal de 60 €, 1 justificatif de domicile, 1 extrait d'acte de naissance	examens 60 €
Passeport (valable 10 ans) délai d'obtention : 10 jours environ	le dossier de demande longtemps à l	'avance en cas de besoins impéneux (départ à l'étranger 2 photographies récentes, 1 timbre fiscal de 60 €, 1 justificatif de domicile,	
Passeport (valable 10 ans)	le dossier de demande longtemps à l Mairie du domicile	'avance en cas de besoins impéneux (départ à l'étranger 2 photographies récentes, 1 timbre fiscal de 60 €, 1 justificatif de domicile,	

Les employés communaux

Service Administratif

Eliane Martin, Secrétaire de Mairie Marie-Claire Bruyère, Agent administratif qualifié

Service Technique

Christian Dorel, Agent technique chef Laurent Richard, Agent des services techniques

Jean-Paul Geourjon, Agent des services techniques

Bernard Escoffier, CAE* entretien-rénovation des bâtiments

Monique Cellard, Agent des services techniques (nettoyage salle des fêtes, aide surveillance cantine)

Service École - Cantine - CLSH*

Yvette Grenier, ATSEM*, Responsable animation CLSH (cantine + garderie périscolaire) + ménage Mairie

Magali Cancade, ATSEM, Aide maternelle + cantine + CLSH

Monique Quiblier, ATSEM, Aide maternelle

Céline Delgado, Agent d'animation qualifié

Allo, service public: 3939

(0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe)

La première réponse à vos questions administratives

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h www.service-public.fr

Mots croisés

Solution du problème 2005



Problème 2006

- A De l'écrit à l'écran
- B Arme Rouge brun
- C Plus léger que l'air
- D Privatif Fatique
- E Des classes Double
- F Pays d'anciens esclaves
- G Ergots des cerfs Note
- Demi fille
- H Enclume Attache la voile
- I Maire
- J Maladie cryptogamique
- 1 Brule en Corse
- 2 Diminuai
- 3 Pas mal Engraisse le porc
- 4 Joindre les deux bouts
- Bout de littoral
- 5 Cinéma

- 6 Fondateur de l'église crêtoise
 - Espèce d'oignon

* CAE: Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

* CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement

* ATSEM : Agent Territorial Spécialisé École Maternelle

- 7 Sculpteur
- 8 Éructai décompacte

